



**FILLES, PAS EPOUSES**

Le Partenariat Mondial pour  
la Fin du Mariage des Enfants

**UTILISER L'ACTION COLLECTIVE  
PROMOUVANT L'ÉGALITÉ DES  
GENRES POUR REMÉDIER AU  
MARIAGE DES ENFANTS ET  
FAIRE PROGRESSER LES DROITS  
DES FILLES**

**UN GUIDE EN 7 ÉTAPES**

---

**« Cela a été très stimulant pour le partenariat, une prise de conscience collective. [...] Les membres nous demandent maintenant comment participer au processus. »**

**« Un véritable processus de réflexion, du début à la fin. »**

**« Les discussions ont aidé les membres de la coalition à progresser et à parler le même langage, à plaider pour les mêmes choses et à travailler ensemble à la réalisation d'un objectif commun. »**

**« Instructif. Une occasion unique de nous mobiliser. »**

**– Participant·e·s à la semaine de formation intensive sur les approches promouvant l'égalité des genres**

Ce Guide d'animation a été produit par *Filles, Pas Epouses : Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants*. Nous tenons à remercier Alana Kolundzija, de Collective Impact, qui a appuyé l'animation des ateliers de la semaine de formation intensive au Nigeria et contribué à l'adaptation de l'outil d'accélération de la transformation du genre, un outil qu'elle et l'équipe de Collective Impact ont créé en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. INTRODUCTION</b>	<b>5</b>
Raisons pour lesquelles l'action collective promouvant l'égalité des genres est essentielle pour remédier aux causes profondes du mariage des enfants et des inégalités de genre	
<b>2. LE GUIDE</b>	<b>17</b>
Vers une action collective délibérée et efficace promouvant l'égalité des genres – un guide en 7 étapes	
<b>2.1 – Étape 1 : Préparatifs</b>	<b>18</b>
Préparation, formation de l'équipe, réunion préparatoire	
<b>2.2 – Étape 2 : Autoévaluation du collectif</b>	<b>24</b>
Où vous situez-vous sur le continuum d'intégration du genre ?	
<b>2.3 – Étape 3 : Organiser votre semaine intensive sur les APEG : Jour 1</b>	<b>31</b>
Apprendre à connaître les éléments fondamentaux des APEG	
<b>2.4 – Étape 4 : Organiser votre semaine intensive sur les APEG : Jour 2</b>	<b>42</b>
Approfondir la réflexion	
<b>2.5 – Étape 5 : Organiser votre semaine intensive sur les APEG : Jour 3</b>	<b>48</b>
Créer une feuille de route	
<b>2.6 – Étape 6 : Aller encore plus loin</b>	<b>53</b>
De petites subventions pour des projets pilotes d'APEG pourraient vous être utiles	
<b>2.7 – Étape 7 : La suite des choses</b>	<b>54</b>
Quelles sont les prochaines étapes de votre parcours de promotion de l'égalité des genres ?	
<b>3. OBSERVATIONS FINALES</b>	<b>55</b>
Historique de l'élaboration de cette ressource	55
Entamer son propre parcours de promotion de l'égalité des genres	58
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>58</b>

# 1. INTRODUCTION

## Le pouvoir de la société civile

### L'action collective promouvant l'égalité des genres est essentielle pour remédier aux causes profondes du mariage des enfants et des inégalités de genre

Le taux de prévalence du mariage des enfants a diminué d'environ 15 % dans le monde depuis 2010, mais ces progrès devront s'accomplir 20 fois plus rapidement pour atteindre la cible de zéro mariage d'enfant à l'horizon de 2030 des Objectifs de développement durable (ODD).<sup>1</sup>

*Filles, Pas Epouses : Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants* est déterminé à stimuler l'action et les investissements pour accélérer les progrès. Cela signifie remédier aux causes profondes des inégalités de genre et créer les espaces permettant aux filles et aux adolescentes, dans toute leur diversité, d'assumer leurs choix et de réaliser leur plein potentiel.

### À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide d'animation en 7 étapes (ci-après le « Guide ») reconnaît le rôle unique de la société civile comme moteur de changements aux niveaux national, mondial et communautaire – dans les politiques, les lois, les institutions, les services et les attitudes – pour veiller à ce que les filles et les femmes connaissent et puissent exercer leurs droits fondamentaux et leur capacité d'action, notamment en ce qui concerne la décision de se marier ou non, à quel moment et avec qui.

### KEY TERMS

#### Capacité d'action

La capacité de réaliser des choses sans demander l'autorisation ou l'approbation d'autrui, ainsi que la capacité d'agir pour changer les choses<sup>6</sup>. La transformation des normes sociales et de genre négatives est essentielle à l'avènement d'un monde sans mariages d'enfants où les filles sont (et se sentent) capables de revendiquer leurs droits. **PRINCIPAUX TERMES** La capacité d'action suppose une absence de coercition, de violence ou de

### PRINCIPAUX TERMES

#### La vision de *Filles, Pas Epouses*

La [vision](#) du Partenariat mondial de *Filles, Pas Epouses* est celle d'un monde sans mariages d'enfants où les filles et les femmes jouissent du même statut que les garçons et les hommes et peuvent réaliser leur plein potentiel.

Les données le confirment : il est possible de mettre en œuvre des programmes qui réduisent considérablement la violence à l'égard des femmes et des filles (ce qui inclut le mariage des enfants) dans les délais impartis<sup>2</sup> lorsque les interventions sont bien conçues et bien mises en œuvre<sup>3</sup> et qu'elles adoptent délibérément des stratégies promouvant l'égalité des genres.<sup>4</sup>

Les investissements dans les services et les programmes doivent non seulement promouvoir l'égalité des genres, mais également reconnaître le lien entre les inégalités de genre et le mariage des enfants et y remédier – sans quoi ils ne feront que continuellement répondre à un problème récurrent plutôt que de veiller à ce que les filles, les adolescentes, leurs familles et leurs communautés soient en mesure de régler le problème à sa source.<sup>5</sup>

menace de violence, ainsi qu'un accès à l'éducation et à l'information. Pour exercer leur capacité d'action, les adolescentes et autres adolescent·es marginalisé·es ont besoin : d'autonomie, notamment d'autonomie corporelle ; de soutien au développement de compétences individuelles telles que la confiance en soi, l'alphabétisation et la capacité de décision ; de compétences sociales telles que la capacité de négociation et l'affirmation de soi ; et des compétences nécessaires pour rester en santé et réaliser leurs ambitions scolaires, professionnelles et autres.

a. Le terme « mariage des enfants » englobe ici toutes les formes de mariages et d'unions dont au moins une des parties est âgée de moins de 18 ans.

Le présent Guide s'adresse à tout collectif d'organisations de la société civile (OSC) œuvrant collectivement à l'égard du mariage des enfants au niveau national ou sous-national.

Les procédures et outils présentés dans ce Guide ont été testés avec les collectifs nationaux de Filles, Pas Epouses du Mozambique et du Nigeria. Même s'il est particulièrement axé sur l'Afrique, le contenu du Guide demeure très pertinent pour les OSC œuvrant dans d'autres régions et, de manière plus globale, pour les OSC œuvrant à l'égard de l'éducation, de la santé et des droits sexuels et reproductifs, de la violence basée sur le genre, de la justice en matière de genre et des droits des minorités de manière plus générale.

## Raison d'être du Guide

L'objectif du Guide est de catalyser une action collective qui vise plus délibérément à transformer la conception des genres au moyen d'approche promouvant l'égalité des genres (APEG) de manière à en accroître les retombées.

Par une suite d'étapes,<sup>b</sup> le Guide aide les collectifs d'OSC à renforcer leurs compétences, leurs connaissances et leur leadership en matière de promotion de l'égalité des genres afin qu'ils puissent analyser les causes profondes des inégalités de genre, à la fois aux niveaux individuel et systémique, et y remédier de manière systématique.

Au moyen d'ateliers, il encourage une réflexion critique et la planification de mesures pour mettre fin au mariage des enfants. Il guide les participant-e-s (à titre personnel et en tant que groupe) tout au long d'un processus de partage



## PRINCIPAUX TERMES

### Approches promouvant l'égalité des genres (APEG)

Démarches qui promeuvent l'égalité des genres en favorisant l'examen critique des rôles, des normes et des dynamiques de genre. Les APEG reconnaissent et renforcent les normes positives qui appuient l'égalité et visent à créer un environnement favorable. Cela signifie améliorer la situation relative des filles, des femmes et des groupes marginalisés et transformer les structures sociales, les politiques, les systèmes et les normes sociales largement répandues qui perpétuent et légitiment les inégalités de genre. Les APEG cherchent délibérément à remettre en question le statu quo, à rééquilibrer les pouvoirs et à redistribuer les ressources au profit des personnes traditionnellement marginalisées, exclues et victimes de discrimination en raison de leur genre.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Documentation supplémentaire pour vous aider dans votre parcours de promotion de l'égalité des genres

- Sept notes techniques de l'UNFPA/UNICEF sur les moyens de mettre en œuvre des programmes promouvant l'égalité des genres, notamment la [Note technique sur les approches transformatrices du genre dans le cadre du programme mondial pour mettre fin au mariage d'enfants](#).
- Les modules d'apprentissage en ligne GenderPro de l'UNICEF, gratuits et accessibles, qui portent notamment sur la capacité d'action, la sécurité et le bien-être des adolescentes.
- Les [ressources des réunions de recherche trimestrielles](#) (enregistrements, présentations, notes de séance et rapports) et les numéros de Pleins feux sur la recherche du Réseau recherche-action sur le mariage des enfants (le CRANK).
- [Le guide Transformer les inégalités de genre : Conseils pratiques pour atteindre la transformation de genre dans le développement résilient](#) d'Oxfam.
- Le rapport [What Works to prevent VAWG?](#) (en anglais), qui souligne les éléments de conception et de mise en œuvre efficaces d'interventions visant à prévenir la violence contre les femmes et les filles.

b. Ces étapes sont données à titre indicatif. Pour un impact maximal, il convient de les adapter au contexte.

de données d'expérience et d'analyse critique des données probantes au niveau national. Il aide les participant-e-s à remettre en question les déséquilibres dans la répartition des ressources et les relations de pouvoir, en particulier ceux ancrés dans les normes de genre discriminatoires à l'égard des filles et des femmes.

## Comment utiliser ce Guide

Le Guide se veut un manuel pratique à l'appui de votre propre parcours de promotion de l'égalité des genres. Conformément au principe fondamental selon lequel les APEG doivent toujours être adaptées au contexte, chaque collectif d'OSC doit adapter les grandes lignes du Guide à son propre contexte.

Le Guide s'accompagne d'[une série d'outils](#) sous la forme de modèles facilement modifiables. Nous ferons référence à des documents précis à mesure que nous franchirons les étapes de ce parcours collectif, et chaque outil pourra être adapté à vos besoins.

## L'action promouvant l'égalité des genres pour remédier au mariage des enfants ?

« Pour qu'un arbre ne repousse plus, il ne faut pas couper une branche, il faut le déraciner. »

Participant-e à une semaine de formation intensive

### Mariage des enfants : le tableau d'ensemble et l'ampleur du défi en Afrique

À l'échelle mondiale, les taux de prévalence et le nombre absolu de mariages d'enfants ont diminué. Cependant, les progrès restent inégaux et trop lents. Les baisses les plus marquées ont été observées chez les filles des milieux les plus riches, tandis que les taux ont stagné ou augmenté chez celles des milieux les plus pauvres.

Dans le monde, 36 % des filles des pays aux revenus les plus faibles et 35 % des filles des contextes les plus fragiles se marient avant leur 18e anniversaire, soit près du double de la moyenne mondiale. Les filles et les jeunes femmes les plus marginalisées du point de vue économique et social continuent d'être plus susceptibles de se marier ou de se mettre en couple (vivre maritalement) avant leur 18e anniversaire<sup>8</sup> et les tendances mondiales montrent que la prévalence du mariage des enfants a même augmenté au sein des ménages les plus pauvres d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Afrique de l'Ouest et du Centre et d'Afrique australe.<sup>9</sup>

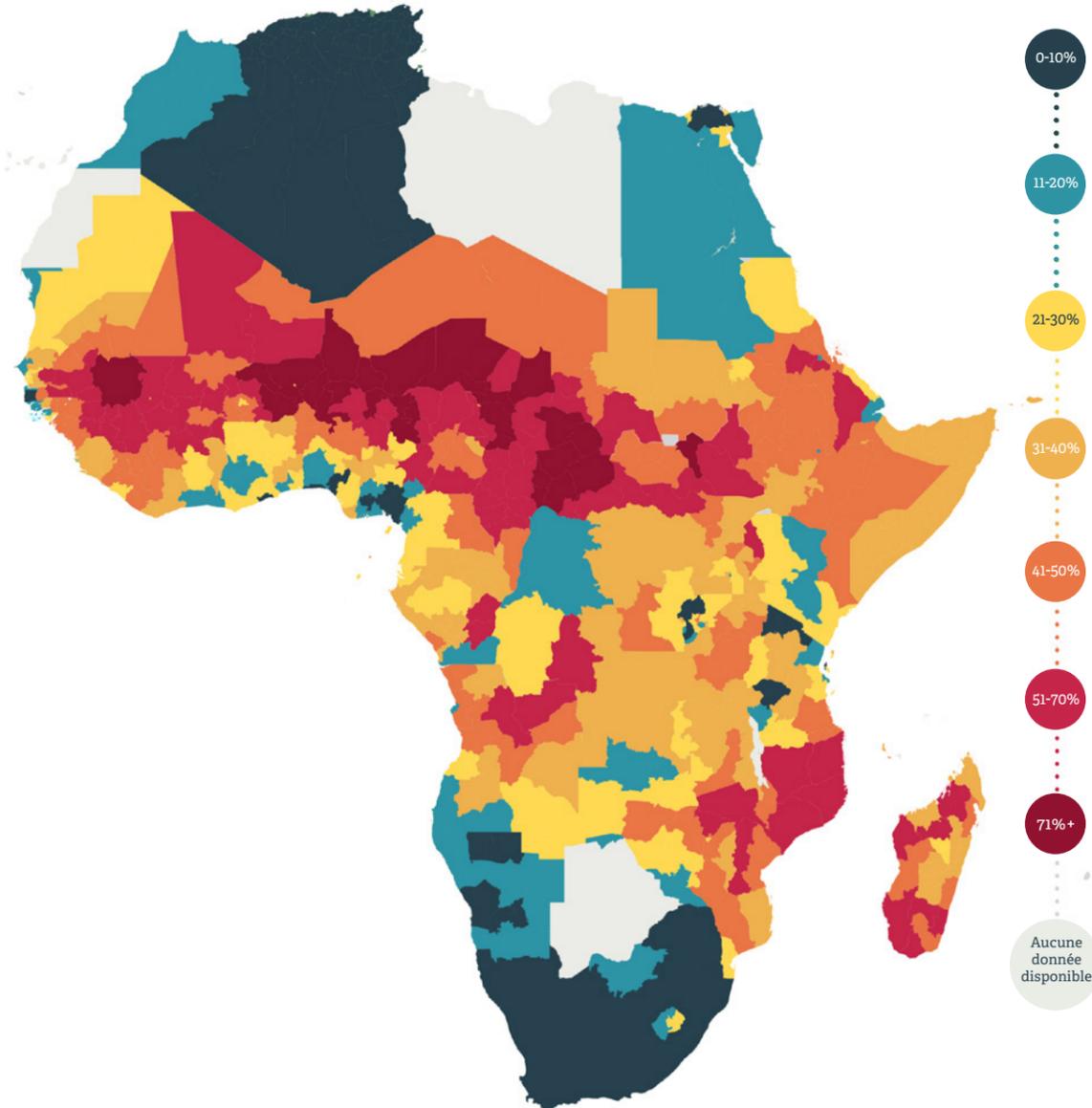
En Afrique, les femmes font l'objet d'un niveau de discrimination parmi les plus élevés au monde,<sup>10</sup> et le continent abrite 130 des 620 millions de filles et de femmes dans le monde mariées avant leur 18e anniversaire. Plus de 50 millions de filles mariées avant l'âge de 18 ans vivent en Afrique de l'Est et en Afrique australe, et l'Éthiopie est le pays qui en compte le plus grand nombre. Près de 60 millions vivent en Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans cette région, le Nigeria est le pays qui en compte le plus grand nombre. Le Niger, en Afrique de l'Ouest, est le pays au taux de prévalence du mariage des enfants le plus élevé au monde (76 %). Le Sahel – une région située entre le désert du Sahara et les savanes du sud qui traverse plusieurs pays dont le Burkina Faso, l'Érythrée, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, le Soudan et le Tchad – est en voie de dépasser l'Asie du Sud en tant que région du monde au plus grand nombre absolu de femmes mariées avant l'âge de 18 ans dans le monde.<sup>c</sup>

Pour accélérer les progrès, nous devons donner la priorité aux filles des milieux les plus pauvres et les plus marginalisés ainsi qu'aux régions où les taux de prévalence stagnent, en particulier le Sahel, en Afrique de l'Ouest et du Centre.

c. Le nombre de femmes mariées avant l'âge de 18 ans correspond au nombre de femmes de 20 à 24 ans qui se sont mariées ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans. La prévalence du mariage des enfants correspond au pourcentage de femmes âgées entre 20 et 24 ans qui se sont mariées ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans.

**Figure 1 : carte illustrant le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées pour la première fois ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans**

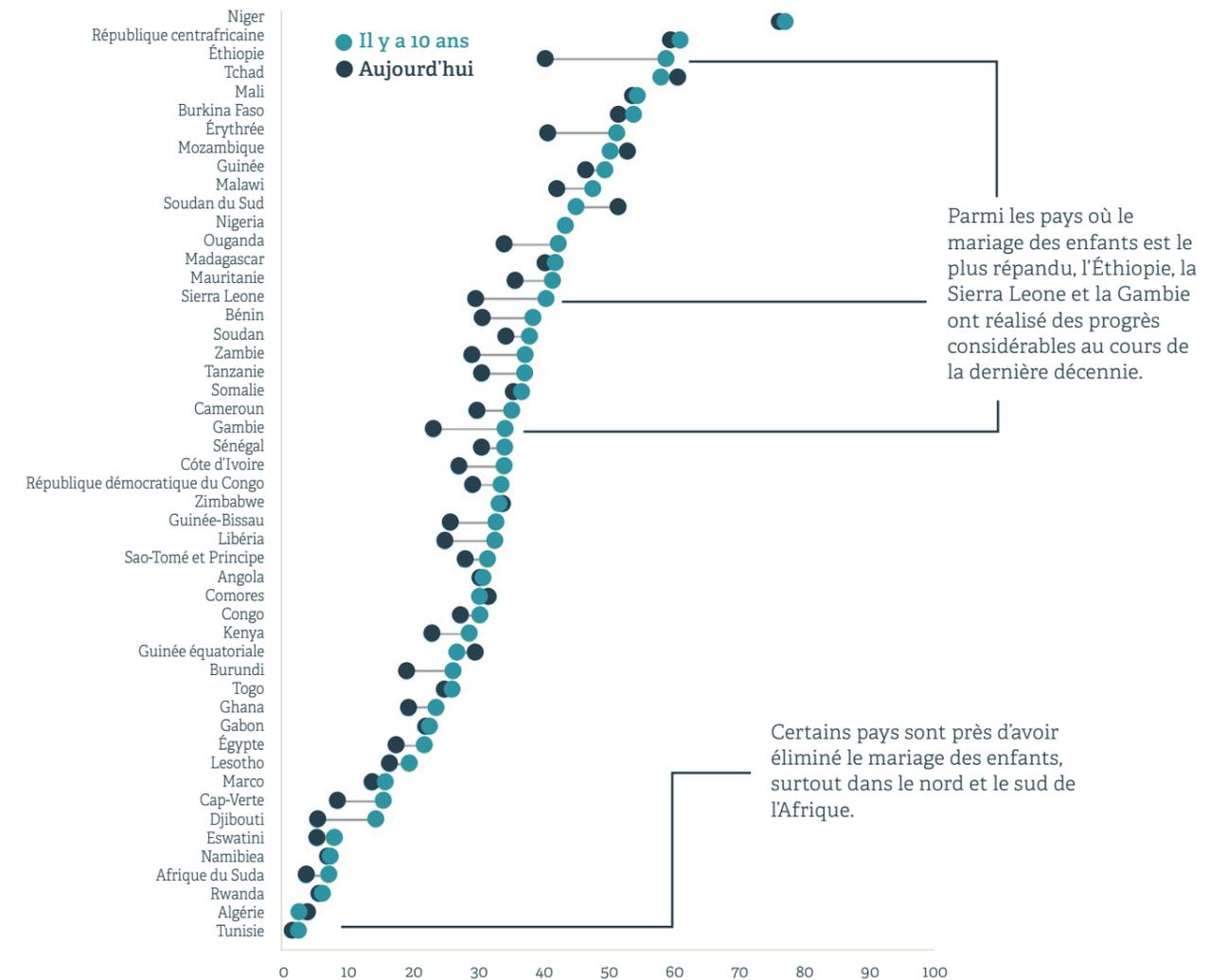
L'Afrique compte 130 millions de filles et de femmes mariées avant leur 18e anniversaire



Source: Adapté de l'UNICEF, *Towards Ending Harmful Practices in Africa: A statistical overview of child marriage and female genital mutilation*, 2022.

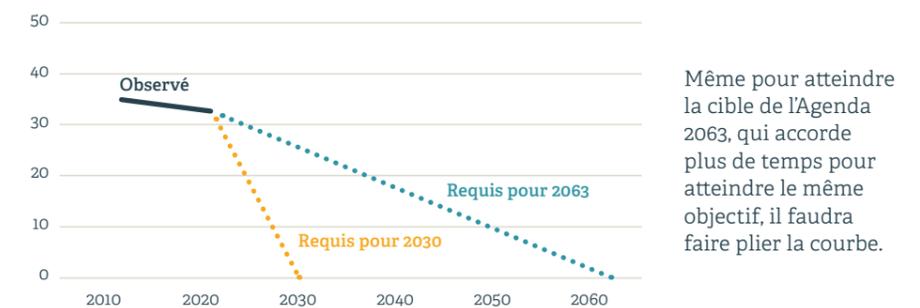
**Figure 2 : graphique illustrant le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées pour la première fois ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans, par pays**

Les progrès vers la fin du mariage des enfants ont été inégaux sur le continent africain



**Figure 3 : courbe illustrant la diminution du pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées pour la première fois ou vivaient maritalement avant l'âge de 18 ans, diminution observée et exigée pour mettre fin au mariage des enfants**

Le continent africain n'est pas en voie d'atteindre la cible de zéro mariage d'enfant des ODD à l'horizon de 2030, ni cette même cible de l'Union africaine à l'horizon de 2063



Source: Adapté de l'UNICEF, *Towards Ending Harmful Practices in Africa: A statistical overview of child marriage and female genital mutilation*, 2022.



## DONNÉES CLÉS

### Endroits où les taux de prévalence du mariage des enfants sont les plus élevés<sup>11</sup>

19 % des filles dans le monde se marient avant leur 18e anniversaire

28 % en Asie du Sud

31 % en Afrique de l'Est et australe

37 % en Afrique de l'Ouest et du Centre

La prévalence dans les pays à faible revenu est deux fois plus élevée que la moyenne mondiale

La prévalence dans les pays fragiles ou touchés par des conflits est deux fois plus élevée que la moyenne mondiale

Au sein des pays, on constate une disparité entre les régions et entre les ménages riches et les ménages pauvres

**« Pour développer et faire progresser le monde, nous devons protéger les droits des femmes et des enfants en réduisant les inégalités et en investissant dans leur avenir. L'obstacle principal est le mariage des enfants, un problème mondial reconnu dont la prévalence est élevée en Afrique. »**

Nyaradzayi Gumbonzvanda<sup>12</sup>

## Conséquences du mariage des enfants sur la vie des filles

Derrière chaque chiffre se trouve une fille pleine de rêves, de potentiel, d'idées, de priorités et de besoins. Les filles et les adolescentes qui se marient ou se mettent en couple avant l'âge de 18 ans sont souvent confrontées à des situations qui violent leurs droits humains et menacent leur bien-être.<sup>13</sup>

Le mariage des enfants peut entraîner des conséquences dévastatrices et permanentes :

- Les filles mariées avant l'âge de 18 ans sont beaucoup plus susceptibles de subir des violences de leur partenaire intime (VPI).<sup>14</sup>
- Souvent, on s'attend à ce que les filles mariées abandonnent l'école, et les jeunes épouses et mères ont généralement de la difficulté à reprendre leurs études en raison de tâches domestiques accrues, de la stigmatisation et de lois leur interdisant d'aller à l'école.
- Les filles privées d'éducation sont moins aptes à trouver un travail de qualité, à prendre des décisions éclairées, à accéder à des services de santé et à des réseaux de soutien social et à mener une vie autonome. L'abandon scolaire peut également pousser les filles et leurs enfants dans un cycle de pauvreté.
- Les grossesses peuvent avoir de graves conséquences à court et à long terme sur la santé des filles et de leurs enfants, mais les filles mariées qui reportent leur grossesse (par choix ou non) s'exposent un risque accru de stigmatisation, d'ostracisme et de violence.



## PRINCIPAUX TERMES

### Filles, adolescentes et jeunes femmes ; différenciation selon l'âge : capacités évolutives

La conception commune du terme « enfance » et la fourchette d'âge auquel il correspond varient à travers le monde. Tout doit être fait pour respecter et soutenir l'évolution des besoins et des compétences des filles à mesure qu'elles grandissent.

**La différenciation selon l'âge** signifie qu'une distinction est établie entre, par exemple, l'adolescence, en tant qu'étape de la vie au potentiel et aux forces uniques, et des groupes d'âge plus jeunes. Ce concept permet d'éviter l'infantilisation des filles à un quelque stade que ce soit. Les responsables de l'élaboration de programmes et de politiques doivent reconnaître et promouvoir les capacités évolutives (voir ci-après) des filles et des adolescentes en matière d'autonomie. Il est essentiel de reconnaître que les adultes qui évaluent les capacités des jeunes restent influencé-e-s par les normes sociales en vigueur. Aussi, les concepts de la différenciation de l'âge et des capacités évolutives sont importants pour empêcher l'imposition de limites en matière de sexualité, d'éducation, d'information, d'accès aux services ou de soutien.

**Les capacités évolutives** sont un principe de base qui porte sur le processus de maturation et d'apprentissage par lequel les enfants acquièrent progressivement des compétences, des connaissances et une capacité de plus en plus grande à prendre des responsabilités et à exercer leurs droits. En utilisant l'âge comme unique indicateur de la capacité de consentement des filles et des adolescent-e-s, on ne tient pas compte de leurs réalités biologiques et sociales ni de leurs capacités évolutives.<sup>15</sup> Appliquer ce principe, c'est, par exemple, reconnaître l'évolution de la relation entre les parents et l'enfant à mesure que l'enfant grandit, et se concentrer sur la capacité plutôt que l'âge comme facteur déterminant dans l'exercice des droits humains.

## Cadres juridiques sur le mariage des enfants

Grâce aux progrès sur le plan de la sensibilisation, des programmes, des lois et des actions de plaidoyer, quelque 25 millions de mariages d'enfants ont été évités dans le monde au cours de la dernière décennie.<sup>16</sup>

Le mariage des enfants est une priorité mondiale au centre des préoccupations des décideur-se-s et des responsables politiques : 93 États ont signé la cible 5.3 des ODD visant à mettre fin au mariage des enfants et 40 États possèdent ou rédigent actuellement un plan d'action national pour la fin du mariage des enfants.<sup>17</sup>

En Afrique, des politiques et des cadres régionaux et nationaux visant à mettre fin au mariage des enfants ont été adoptés. Les progrès ont été réguliers, quoique lents.

En 2003, les États membres de l'Union africaine ont adopté le protocole de Maputo comme cadre pour obliger les gouvernements africains à rendre des comptes quant aux violations des droits des filles et des femmes.

En 2013, l'Union africaine a lancé son cadre commun, [l'Agenda 2063](#). L'objectif 17 de l'Agenda témoigne d'un engagement politique de haut niveau des États membres en faveur de l'égalité des genres et de la fin du mariage des enfants.

En 2014, la [campagne pour l'élimination du mariage d'enfants](#) de l'Union africaine a été signée par 30 États membres. La campagne avait pour objectif de sensibiliser aux conséquences du mariage des enfants et à la nécessité de réduire l'écart entre les droits en théorie et les droits en pratique et de renforcer la capacité des acteur-ric-e-s non étatiques à mener un plaidoyer politique fondé sur des données probantes.

Le [Plan stratégique quinquennal pour mettre fin au mariage des enfants](#) (2019-2023) de l'Union africaine appelle à l'élaboration et à la mise en œuvre de programmes exhaustifs et transformateurs. Ces programmes doivent cibler les filles les plus vulnérables au mariage des enfants et à d'autres pratiques préjudiciables, ainsi que les plus touchées, notamment les filles et les adolescentes mariées, enceintes ou mères.

En 2016, la Communauté de développement de l'Afrique australe a adopté une [Loi type](#) afin de fournir aux responsables juridiques et politiques des modèles de dispositions à l'égard du mariage des enfants. Cela dit, une volonté politique s'impose pour mettre en œuvre, appliquer, suivre et évaluer une telle loi, s'assurer le concours des parties prenantes clés (dont les filles et les jeunes femmes) et former et sensibiliser les fonctionnaires.

En 2019, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest a adopté sa [politique pour l'enfance](#), un plan d'action stratégique quinquennal qui place le mariage des enfants au rang de ses cinq priorités.

La même année, une série de dialogues organisés par ONU Femmes avec plus de 300 leaders traditionnels de l'ensemble du continent africain a mené à la création du Conseil des leaders traditionnels d'Afrique. Il s'agit d'un influent mouvement panafricain de leaders traditionnels progressistes unis dans leur volonté d'encourager la transformation des coutumes, traditions et pratiques culturelles négatives pour mettre fin au mariage des enfants, aux MGF/E et autres pratiques préjudiciables.

En 2022, la communauté de praticien·ne·s de l'UA a lancé la campagne pour mettre fin au mariage des enfants. Cette campagne a pour objectif de rassembler les gouvernements nationaux, la société civile, les leaders traditionnels et religieux et les chercheur·se·s afin de faciliter le partage de connaissances, de données et d'innovations en vue d'accélérer les progrès dans la mise en œuvre de la stratégie de l'Union africaine.

### « À quoi bon sauver les filles du mariage si nous ne sommes pas capables ensuite de les aider à retourner à l'école ou à apprendre un métier ? »

Membre du Partenariat national de *Filles, Pas Epouses* au Mozambique

### L'action promouvant l'égalité des genres peut accélérer les progrès

Selon les organisations membres de *Filles, Pas Epouses*, il est difficile pour les filles et les adolescentes ayant quitté un mariage non souhaité de trouver un soutien, que ce soit sur le plan émotionnel, financier, éducatif ou professionnel. En l'absence de systèmes et de services en place, quel est l'avenir des filles qui vont courageusement à l'encontre des normes sociales et de la volonté de leur famille ? Et quelles sont les alternatives au mariage des enfants ?

Il est souhaitable de renforcer la sensibilisation, la prise de conscience et l'action pour résister au mariage des enfants, mais en l'absence de ressources et de services pour soutenir les filles et les adolescentes qui ont évité ou quitté un mariage,

les filles peuvent s'exposer à des risques plus importants. Voilà pourquoi les interventions doivent être exhaustives, s'appuyer sur les droits et promouvoir l'égalité des genres.

Les lois sur l'âge minimum de mariage jouent un rôle important, mais on constate partout dans le monde qu'elles ne sont pas suffisantes à elles seules et, pire encore, qu'elles pourraient pousser à la clandestinité ou à l'augmentation du nombre d'unions non officielles.<sup>d</sup> Des approches promouvant l'égalité des genres s'imposent pour changer le pouvoir décisionnel, le statut, la sécurité et les possibilités des filles et des femmes.

Des millions de filles et d'adolescentes continuent de se marier précocement en raison de l'absence d'écoles secondaires et de possibilités d'emploi au-delà de la scolarité, et ce même dans les pays où l'âge minimum légal de mariage est fixé à 18 ans. En partenariat avec la société civile, les gouvernements doivent donner une attention prioritaire à la création de possibilités pouvant véritablement remplacer le mariage précoce, ce qui implique de remédier à la pauvreté et aux inégalités, d'investir dans des services respectueux de l'égalité des genres et de mettre fin à la discrimination systémique dans les politiques et les comportements du personnel des services publics.

La mobilisation des leaders religieux et traditionnels constitue un aspect central de l'action promouvant l'égalité des genres en Afrique. Ces leaders sont d'important·e·s gardien·ne·s des normes et ont un niveau d'influence élevé sur les politiques. Bon nombre de ces leaders sont une force de progrès considérable, tandis que d'autres sont des antagonistes. C'est notamment le cas au Zimbabwe, où des tentatives d'harmonisation de la loi sur le mariage des enfants avec la Constitution de 2013 sont bloquées en raison de l'objection de leaders traditionnels à l'abolition de la lobola, ou « prix de la fiancée<sup>19</sup> ».

Comment adopter une approche différenciée adaptée à la complexité des autorités traditionnelles et religieuses ? Cette question représente un défi majeur pour les approches promouvant l'égalité des genres visant à mettre fin au mariage des enfants en Afrique.<sup>20</sup>



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Documentation pour vous aider dans votre parcours de promotion de l'égalité des genres

Le cadre conceptuel intitulé [La sexualité des filles et les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés : cadre conceptuel](#) comprend de solides arguments en faveur d'un plaidoyer et de programmes promouvant l'égalité des genres pour prévenir le mariage des enfants et faire progresser les droits et la capacité d'action des adolescentes.

La [Stratégie du Partenariat](#) de *Filles, Pas Epouses* répond à diverses demandes des organisations membres : une approche politique plus audacieuse pour transformer les causes systémiques et structurelles du mariage des enfants, ainsi qu'une plus grande attention accordée à la création et à la consolidation de mouvements.

## PRINCIPAUX TERMES

### Les conséquences d'une approche qui ne promeut pas l'égalité des genres

- La situation ne progresse pas assez rapidement ou, pire encore, régresse.
- La responsabilité de changer les choses repose injustement sur les épaules de celles qui sont le plus touchées par le mariage des enfants.
- Il y aura un risque accru de réactions négatives, car la remise en question du statu quo peut exposer les filles et leurs allié·e·s à des représailles et à des dangers.
- La possibilité d'avoir un impact à grande échelle est compromise.
- Les personnes les plus vulnérables au mariage des enfants et les plus marginalisées échappent souvent aux interventions.
- Des occasions de créer des mouvements et de forger des alliances pour faire progresser les droits des filles et des femmes sont manquées.
- Même lorsque des avancées sont réalisées (par exemple, lorsque des lois sont adoptées), ces lois ont été confrontées à une hostilité ouverte et ont donné lieu à une tempête de protestations de la part des forces conservatrices envers l'égalité des genres, et leur efficacité est minée par des exceptions et érodée par des conflits entre le droit civil et le droit coutumier.<sup>18</sup>

d. Au Mexique, le relèvement de l'âge minimum de mariage à 18 ans a réduit le nombre de mariages officiels, mais n'a pas empêché les abandons scolaires ni les grossesses précoces et les unions non officielles chez les adolescent·e·s de 16 et 17 ans. Pour en savoir plus, voir l'article publié par VoxDev : [Can minimum-age-of-marriage laws eradicate child marriage?](#).

## Définition de l'action promouvant l'égalité des genres pour mettre fin au mariage des enfants

Il est impossible de mettre fin au mariage des enfants sans remédier aux causes profondes des inégalités de genre, tout comme il est impossible de réaliser l'égalité des genres sans remédier au mariage des enfants.

Les approches promouvant l'égalité des genres ont pour objectif de développer une conscience critique des normes de genre et de remédier aux relations de pouvoir inégales et à la distribution inéquitable des ressources entre les femmes et les filles d'un côté et les autres membres de la communauté de l'autre.<sup>21</sup>

Au-delà de « l'engagement », les approches promouvant l'égalité des genres interviennent auprès des personnes occupant des postes de pouvoir pour

quelles reconnaissent, comprennent et intègrent le mouvement pour le changement qui remet en question les privilèges fondés sur des systèmes de hiérarchie sociale, notamment le patriarcat et l'adultisme. Toute personne qui n'est pas conforme à la norme masculine hétéronormative dominante est automatiquement désavantagée par de tels systèmes.

Les approches promouvant l'égalité des genres sont fondées sur une analyse des genres forte et une compréhension du contexte local.<sup>26</sup> Les causes précises du mariage des enfants varient d'un contexte à l'autre, mais invariablement, le problème trouve son origine dans les inégalités de genre et est aggravé par la pauvreté, les normes sociales discriminatoires, les obstacles à l'éducation et l'insécurité. Les filles qui subissent de nombreuses formes conjuguées de marginalisation et de discrimination sont souvent les plus vulnérables au mariage des enfants et les moins susceptibles d'obtenir ou de se faire offrir un soutien une fois mariées.

### PRINCIPAUX TERMES

#### Genre

Le terme « **genre** » a été popularisé dans les années 70 par des féministes cherchant à distinguer les aspects des rôles, responsabilités, comportements, préférences et droits masculins et féminins qui étaient socialement construits et associés au fait d'être (ou d'être perçue comme) homme ou femme, de sexe masculin ou féminin.<sup>22</sup> La plupart des systèmes de genre sont profondément hiérarchisés et privilègient ce qui est mâle ou masculin par rapport à ce qui est femelle, féminin ou ailleurs sur le spectre de l'identité de genre.<sup>23</sup>

**Les normes de genre** font référence à des croyances et attentes profondément enracinées et largement répandues eu égard aux rôles de genre qui régissent les pratiques et les comportements humains dans un contexte social particulier et à un moment donné.<sup>24</sup>

**Les rôles de genre** font référence aux rôles déterminés par la société comme appropriés à un sexe biologique, notamment les comportements, activités, responsabilités.

**L'égalité des genres** fait référence à l'égalité des résultats pour les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes non binaires.<sup>25</sup>

**L'équité des genres** fait référence au processus par lequel on établit un pied d'égalité (on crée des conditions équitables) en vue de réaliser l'égalité des genres. Les approches promouvant l'égalité des genres sont un moyen de concrétiser l'équité des genres, dans l'objectif de réaliser l'égalité des genres au moyen de mesures intentionnelles et supplémentaires.

### PRINCIPAUX TERMES

#### Intersectionnalité

Cadre permettant de comprendre comment les aspects des identités sociales et politiques d'une personne se conjuguent pour créer différentes formes de discrimination et de privilèges. Parmi ces marqueurs d'identité, on compte notamment le genre, la couleur de la peau, l'appartenance ethnique, les capacités, la classe sociale, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le statut de personne migrante et l'âge.

#### Principaux termes : éléments clés de l'action promouvant l'égalité des genres

Les actions promouvant l'égalité des genres :

- promeuvent la place des filles et des adolescentes, remettent en question la répartition des charges familiales entre les femmes et les hommes et/ou remédient aux relations de pouvoir entre les femmes et les autres membres de la communauté ;
- s'efforcent d'aller au-delà de l'amélioration personnelle des femmes pour transformer les dynamiques et les structures de pouvoir qui renforcent les inégalités de genre ;
- recherchent des solutions pour surmonter les normes de genre discriminatoires et les inégalités en émancipant les filles, les femmes, les garçons et les hommes, ainsi que les minorités sexuelles.<sup>27</sup>

## Pourquoi une action collective de la société civile ?

**« L'union fait la force. Grâce à notre esprit d'équipe, de partenariat et de solidarité, même avec des fonds limités, nous avons pu mener des activités et avoir un impact. Nous avons fait entendre nos voix et provoqué des changements par-delà les frontières. »**

Membre de *Filles, Pas Epouses* Mozambique

Le mariage des enfants est un problème complexe et répandu. Aussi, la [théorie du changement](#) de Filles, Pas Epouses rend compte des actions à mener dans tous les secteurs et à tous les niveaux pour transformer les rapports de force inégaux – dans les systèmes, politiques, services et institutions – qui renforcent les inégalités de genre et favorisent le mariage des enfants.<sup>28</sup> Nous devons réaliser des changements dans tous les aspects de la vie des filles, ce qui signifie que nous devons travailler ensemble, conjuguer nos expériences, connaissances et sphères d'influence pour avoir un véritable impact sur la vie des filles et des adolescentes.

Les organisations de la société civile contribuent de manière fondamentale à améliorer la compréhension de ce qui contribue efficacement à mettre fin au mariage des enfants. Elles peuvent travailler au sein des communautés et avec celles-ci, établir des relations fondées sur la confiance et une histoire commune et trouver des solutions conjointes qui profitent aux personnes les plus vulnérables au mariage des enfants et à celles touchées par la pratique. Leurs ressources sont souvent limitées, mais, en œuvrant de concert, elles peuvent concentrer leur plaidoyer et leurs programmes et utiliser pleinement ces ressources – et amplifier leurs effets – au sein de leurs réseaux, pour un impact maximal. Les organisations de la société civile et leurs réseaux :

- peuvent atteindre les filles les plus vulnérables au mariage des enfants ;
- peuvent faciliter la réflexion et la mobilisation organisationnelles à l'égard des normes qui font obstacle à l'exercice des droits des filles en utilisant un vocabulaire et des références culturelles qui seront bien accueillis ;
- peuvent s'adapter rapidement aux changements, comme ce fut le cas lorsque de nombreuses OSC se sont mobilisées rapidement en réponse à la COVID-19 pour fournir des services et un soutien essentiels ;
- offrent parfois le seul endroit où les personnes les plus vulnérables au risque de mariage d'enfants et celles touchées par la pratique (notamment les filles, les femmes, les jeunes, les jeunes vivant avec un handicap ou le VIH et les personnes de genre non conforme) peuvent s'exprimer et partager leurs expériences et leur point de vue.

### PRINCIPAUX TERMES

#### Jeunes

La tranche d'âge officielle des Nations Unies pour les « jeunes » se situe entre 15 et 24 ans.<sup>29</sup> Cette définition varie toutefois à travers le monde. Dans certains pays d'Amérique latine et des Caraïbes, par exemple, la catégorie des jeunes s'étend jusqu'à 30 ans, voire 35 ans en République dominicaine. Selon la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, les enfants sont définis comme tels jusqu'à l'âge de 18 ans.

### EXEMPLE CONCRET

#### Plaider en faveur de changements au niveau national en Ouganda

Au niveau national, *Filles, Pas Epouses* Ouganda s'est appuyée sur le soutien financier et le travail conjoint entamé en 2020 pour formuler une motion parlementaire qui a été déposée en 2021 par une députée et grande défenseur de notre cause. Le plaidoyer conjoint du Partenariat national a mené à l'adoption de la motion, qui exhorte le gouvernement ougandais à élaborer et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies visant à protéger les filles contre les grossesses précoces et les mariages d'enfants, qui se multipliaient pendant la pandémie.

Le mariage des enfants est devenu une priorité politique et sociale en Ouganda, ce qui illustre le pouvoir de l'action collective entre diverses parties prenantes.<sup>30</sup>

Figure 4 : schéma du guide d'animation – comment utiliser cette ressource



## 2. LE GUIDE

### Vers une action collective délibérée et efficace promouvant l'égalité des genres

#### Un guide en 7 étapes

Le présent guide a été élaboré pour faciliter l'organisation d'ateliers visant à améliorer les connaissances, l'acquisition de compétences, la réflexion critique, les plans d'action et le leadership de membres d'OSC en matière de promotion de l'égalité des genres.

Le parcours de promotion de l'égalité des genres tracé ici a été divisé en 7 étapes, mais à titre purement indicatif. Chaque OSC peut l'adapter à ses propres objectifs et exigences. Chaque étape contient une introduction générale, des conseils pratiques détaillés pour l'animation d'ateliers et d'autres activités, des renvois directs au matériel de présentation et des suggestions de lectures complémentaires.

Le présent guide est une adaptation, par des OSC et pour des OSC, de [l'outil d'accélération de la transformation du genre](#) du Programme mondial pour la fin des mariages d'enfant – un outil créé par les sièges du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en collaboration avec le forum Collective Impact, et testé dans six pays, notamment le [Burkina Faso](#) et le [Niger](#) en Afrique de l'Ouest et le [Mozambique](#) en Afrique de l'Est et australe.

## 2.1 – ÉTAPE 1 : PRÉPARATIFS

### Préparation, formation de l'équipe, réunion préparatoire

Une planification et une préparation réfléchies donneront un solide coup d'envoi à votre parcours collectif. Dans le présent chapitre, vous trouverez des conseils sur la constitution de votre équipe, notamment pour la sélection d'une organisation responsable et de spécialistes du genre ; les considérations en matière de langue, de traduction et de participation en ligne ; et des indications sur les investissements de temps requis. La réunion préparatoire permettra ensuite de lancer le processus avec le collectif.



#### LA BOÎTE À OUTILS

La [boîte à outils](#) complète, y compris les outils mis en évidence pour l'étape 1, est disponible sur le site web de *Filles, Pas Epouses*.

#### Préparatifs

- Outil 1 : modèle de documentation
- Outil 2 : formulaire de consentement éclairé

- Outil 3 : feuille de présence
- Outil 4 : semaine intensive sur les APEG – enquêtes de participation
- Outil 5 : Termes de référence pour les spécialistes du genre
- Outil 6 : ordre du jour de la réunion préparatoire
- Outil 7 : présentation de la réunion préparatoire

#### Planification

La planification demande du temps ! Une personne responsable de la coordination doit prendre contact avec les parties prenantes et convenir de dates pour les ateliers. Elle doit prévoir du temps pour la préparation et le suivi.

- ▶ **Commencez par comparer les activités et les plans de travail des organisations participantes pour identifier des dates possibles.** Évitez de les inonder d'information et de changer constamment les dates.
- ▶ **Précisez clairement** à quel moment toutes les organisations membres devront être présentes et à quel moment il sera possible d'organiser de plus petites séances de travail avec les membres du comité directeur (ou l'équivalent).
- ▶ **Convenez des autres personnes qu'il serait bon d'inviter** : par exemple, un-e représentant-e du gouvernement, un-e représentant-e du bureau national de l'ONU ou un-e membre d'une coalition nationale ayant traité au mariage des enfants, comme la [Campagne mondiale pour l'éducation](#) ou [l'Alliance MenEngage](#). Des allié-e-s extérieur-e-s au collectif peuvent améliorer considérablement la qualité des discussions et leur invitation pourrait marquer le début d'une collaboration stratégique permanente.
- ▶ **Envoyez sans délai des invitations et effectuez** un suivi au moyen de WhatsApp (ou de l'outil de communication privilégié par vos membres) pour veiller à ce que tout le monde ajoute ces dates à son agenda.

#### Convenir d'une organisation responsable

- ▶ **D'un commun accord, déterminez quelle organisation membre de votre collectif sera responsable de la coordination, de l'orientation, de la planification, de la mise en œuvre et du suivi – et donc redevable à ces égards.**

Ce ne sera pas le seul projet sur lequel le collectif et ses membres travailleront. Le choix d'une organisation responsable doit s'appuyer sur un mélange de **pragmatisme** (disponibilité), de **participation active aux processus décisionnels** du regroupement (par exemple, une organisation membre du comité directeur) et de **compatibilité** (l'organisation doit posséder une expertise liée au genre et un solide bilan en matière de travail lié à l'égalité des genres, aux droits humains et au mariage des enfants).

Vous pouvez utiliser et adapter le profil et les critères de sélection de l'organisation responsable (voir « Choisir une organisation responsable » à la page suivante) élaborés par le Partenariat national de *Filles, Pas Epouses* du Mozambique et la Coalition nationale de la société civile pour la fin du mariage des enfants au Nigeria.

D'après notre expérience, malgré tout le temps que cela nécessite, élaborer et animer le parcours de promotion de l'égalité des genres au moyen d'une véritable création conjointe et d'un leadership commun peut engendrer des retombées extrêmement bénéfiques.



#### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

##### Choix de l'organisation responsable

1. L'organisation doit clairement avoir à cœur la réalisation de l'égalité des genres, de la justice de genre et des droits humains et posséder une expérience avérée dans les domaines de l'égalité des genres et des droits des femmes et des filles.
2. Elle doit être tout à fait disposée à travailler avec le collectif et à l'appui de celui-ci (par exemple, un Partenariat national de *Filles, Pas Epouses*) pour renforcer ses compétences en matière des programmes et de plaidoyer promouvant l'égalité des genres en vue de catalyser l'action collective. Elle doit avoir la capacité de travailler avec l'ensemble des membres, dans toute leur diversité, et de les mobiliser.
3. Le mode de gouvernance de l'organisation doit être respectueux de l'égalité des genres et témoigner d'un engagement envers la participation véritable des jeunes aux prises de décision.
4. Elle doit afficher une volonté d'agir collectivement et posséder une expérience avérée dans l'organisation du travail de regroupements.
5. Elle doit posséder des liens avec le mouvement des femmes, des réseaux de militantes féministes ou des organisations de formation en justice de genre dans le pays ou la région concernée, ou avoir collaboré avec de telles entités.
6. Elle doit être bien connue d'une variété de parties prenantes du niveau communautaire au niveau national, de la société civile, du gouvernement et des allié-e-s pour la fin du mariage des enfants.
7. De plus, la priorité sera accordée aux organisations :
  - a. qui travaillent avec de jeunes femmes socialement exclues et défavorisées ;
  - b. qui utilisent des stratégies créatives et novatrices à l'appui de leur activisme. Par exemple, un activisme féministe appuyé par la recherche, les arts et la culture, etc. ;
  - c. dont le personnel possède de l'expérience dans l'élaboration et la mise en œuvre d'interventions ou d'actions de plaidoyer pour la justice de genre et les droits des femmes et des filles (et des liens avec les réseaux féministes/de justice de genre dans leur pays) ;
  - d. qui sont dirigées ou administrées par des femmes ou des personnes faisant preuve d'un dévouement manifeste envers la justice de genre et les droits des femmes.

#### L'équipe d'animation

L'organisation responsable doit former des équipes d'animation et de soutien et choisir des spécialistes du genre qui offriront un soutien tout au long du processus. Envisagez la sélection de spécialistes du genre (voir la section \* à la p. 21) qui se joindront aux équipes d'animation et de soutien. Ces personnes peuvent jouer un rôle important lors des ateliers et soutenir le suivi et la promotion de l'apprentissage par la suite.

Si les ateliers sont des événements en présentiel, l'ensemble des membres de l'équipe d'animation devront se trouver dans le pays ou être en mesure de voyager. S'il s'agit d'ateliers hybrides (une combinaison de rencontres en personne et en ligne), certain-e-s membres de l'équipe d'animation pourraient être à l'œuvre en ligne (habituellement pour animer les espaces de discussion en ligne).

L'équipe d'animation est responsable de la préparation et de l'animation des ateliers. Cette équipe doit comprendre un-e responsable de l'animation (l'animateur principal ou l'animatrice principale) et un-e coresponsable de l'animation (le coanimateur ou la coanimatrice).

#### Responsable de l'animation

La ou le responsable de l'animation est chargé-e de créer un environnement accueillant, positif et inclusif qui encourage les participant-e-s à partager et à poser un regard critique sur leurs expériences. Cette personne doit apprécier non seulement la valeur des données probantes et des connaissances, mais également celle du vécu.

Elle doit être expérimentée dans l'utilisation de méthodologies participatives et d'outils d'analyse du genre et des relations de pouvoir. Elle sera ainsi plus à même d'encourager les participant-e-s à examiner et à aborder de manière critique les normes de genre et les rapports de force inégaux entre, d'un côté, les filles et les femmes et, de l'autre, les autres membres de la communauté, les services et les institutions.<sup>31</sup>

La personne responsable de l'animation doit contribuer de manière importante à encourager une réflexion centrée sur l'action. Aussi, une expérience d'animation dans le cadre de rassemblements de planification stratégique ou d'ateliers de discussion semblables est utile.

Cette personne animera certains groupes de travail et discussions de groupes, et organisera les exercices.

C'est elle qui est responsable au premier chef de savoir qui fait quoi à chaque étape du processus et à chaque séance de l'atelier.

Le ou la responsable de l'animation peut être membre de l'équipe de l'organisation responsable, d'une organisation partenaire comme le secrétariat de *Filles, Pas Epouses* ou un-e consultant-e. Veuillez consulter la p. 22 pour de plus amples informations sur la sélection de cette personne et les instructions à lui communiquer.

#### Co-responsable de l'animation

La personne co-responsable de l'animation est chargée d'animer les groupes de discussion et, dans le cas d'événements virtuels ou hybrides, de nommer un-e responsable des participant-e-s en ligne parmi les membres de l'équipe de soutien et de lui donner des instructions à cette fin. Le ou la co-responsable de l'animation devra avoir de solides compétences d'animation et une expérience de travail dans le cadre d'un atelier hybride.

#### L'équipe de soutien

L'équipe de soutien fournit un appui logistique et technique aux responsables de l'animation avant, pendant et après l'atelier. Elle aide à la planification des tâches, à la préparation du contenu et du matériel de l'atelier, à la documentation et à la prise de notes pendant et après les ateliers, au suivi et à l'évaluation, à la rédaction de rapports et au suivi auprès des participant-e-s après les ateliers. Elle peut également être appelée à appuyer l'animation des ateliers. Voici certaines des principales tâches devant être assignées aux membres de l'équipe de soutien :

#### Documentation

Cela inclut notamment l'enregistrement audio des séances plénières (utile aux fins de consultation et d'analyse futures) et la consignation de commentaires pouvant être utilisés comme citations. Il convient de nommer une personne responsable de la prise de notes pour chaque séance plénière et chaque réunion des groupes de travail et de lui indiquer préalablement quoi prendre en note. L'outil 1 comprend un modèle simple que vous pouvez modifier.

#### Consentement éclairé

Bien plus qu'une simple formalité, le consentement éclairé est un processus comportant plusieurs étapes. Il faut du temps pour veiller à ce que les participant-e-s comprennent et acceptent la façon et les contextes dans lesquels leurs données, témoignages et images pourraient être collectés et utilisés, aient le temps et l'occasion de faire part de leurs préférences (par exemple, eu égard à la mention de la source et/ou l'anonymat) et comprennent qu'ils et elles peuvent dire non et se retirer du projet à tout moment.

Les formulaires de consentement, ainsi que des exemples de documents semblables à ceux qui pourraient être produits après l'atelier, doivent être traduits et transmis d'avance aux participant-e-s.

Pour un modèle de formulaire de consentement, voir l'outil 2. Vous pouvez l'utiliser pour inviter les personnes qui participent aux ateliers à indiquer, au moment de leur arrivée, si elles consentent à ce que leurs données soient utilisées (dans ce cas-ci, aux fins d'apprentissage et de production de rapports). Le consentement peut ensuite être enregistré dans votre feuille de présence (outil 3) ou sur un formulaire de consentement signé au nom du groupe par la personne responsable de l'activité. Les membres du groupe doivent préalablement avoir donné leur consentement.

Si l'atelier est photographié ou filmé, il convient de le faire savoir à tout le monde verbalement et d'indiquer dans quels contextes les images pourraient être montrées et dans quel but. Il convient également de demander aux personnes qui préfèrent ne pas être filmées ou photographiées de l'indiquer publiquement ou en privé à la personne qui capte les images.

Il est aussi important de veiller à ce que les participant-e-s sachent qui contacter au sujet du consentement et de quelle manière. À cette fin, une carte de visite peut s'avérer utile. Il convient également de demander l'approbation des participant-e-s avant de publier une citation ou des commentaires qui leur sont attribués. Pour plus d'informations et d'outils sur le consentement éclairé, voir les lignes directrices pour une communication éthique de *Filles, Pas Epouses*.

#### Suivi et évaluation

Une personne doit être chargée de l'élaboration et de la distribution des formulaires de commentaires des participant-e-s avant et après l'atelier (inclus dans l'outil 4 de la boîte à outils) et de l'analyse des résultats. Une personne doit également être chargée de recueillir des témoignages de changements (ou selon la méthodologie de son choix) pour rendre compte des changements catalysés par l'atelier chez les participant-e-s et sur le plan de l'action collective.

#### Environnement optimal pour une pleine participation

Tenez compte de la qualité du son et prenez soin de choisir un espace physique et en ligne qui soutient la participation de l'ensemble des participant-e-s. La meilleure façon d'y parvenir est de confier cette responsabilité à un-e membre de l'équipe de soutien. Avant l'arrivée des participant-e-s, vérifiez la qualité du son et assurez-vous que les prises, les rallonges, l'écran et tout autre matériel essentiel

sont en place. Assurez-vous d'avoir des solutions de rechange en cas de coupure d'Internet : des versions papier des ressources, des tableaux papier à feuilles mobiles pour répondre à des questions plutôt que des sondages en ligne, le numéro de téléphone des participant-e-s en ligne pour rester en contact.

#### Spécialiste du genre

Vous pouvez solliciter la contribution de personnes manifestement déterminées à faire progresser l'égalité des genres pour faciliter et soutenir les ateliers grâce à leur expertise. Elles peuvent provenir d'organisations membres de votre regroupement ou d'autres réseaux.



#### EXEMPLE CONCRET

##### Spécialistes du genre au Mozambique et au Nigeria

Six spécialistes du genre ont appuyé le parcours de promotion de l'égalité des genres au Mozambique et au Nigeria.

Au Mozambique, ces spécialistes du genre ont été sélectionnés parmi les organisations membres du collectif, mais pas au Nigeria.

Les spécialistes du genre au Mozambique ont joué le rôle de responsable de l'animation lors de la semaine intensive sur les APEG.

Au Nigeria, les spécialistes du genre ont apporté leur soutien aux ateliers lors de la semaine intensive sur les APEG et ont ensuite continué à promouvoir les APEG et la mobilisation pour la fin du mariage des enfants, notamment en donnant des conférences dans les écoles et en écrivant des articles de blog.

Vous pouvez modifier et utiliser l'outil 5, qui présente le processus de sélection des spécialistes du genre, leur profil, leur rôle et leurs responsabilités.

Songez aux compétences et à l'expérience que doit avoir un spécialiste du genre. Cette personne doit posséder de solides compétences de communication et avoir une vision fondée sur les droits. Il doit également posséder l'expertise et les compétences non techniques nécessaires pour appuyer de manière constructive la réflexion collective et les actions qui transforment les rapports de force inégaux et encouragent la participation et la prise de décisions des filles, dans toute leur diversité.



#### PRINCIPAUX TERMES

##### Cocréation

Par « cocréation » ou « création conjointe » du parcours de promotion de l'égalité des genres, on entend un processus élaboré avec et pour les personnes qui participeront à ce parcours – dans ce cas-ci, les collectifs nationaux et leurs organisations membres de la société civile. Les participant-e-s sont invité-e-s à faire des suggestions tout au long du processus (normalement lors d'ateliers) dans un contexte de hiérarchie horizontale dont la responsabilité de l'élaboration finale est partagée.

Lorsqu'un processus s'appuie fortement sur la cocréation, il :

- est plus susceptible d'être ancré dans le contexte local et de répondre aux besoins du collectif et de ses membres ;
- sera soutenu et maintenu au-delà des limites du « projet », car il aura encouragé la participation et l'engagement à long terme envers le parcours de promotion de l'égalité des genres ;
- fourni des occasions supplémentaires d'établir des relations et de développer des compétences ;
- reconnaît le savoir-faire, les compétences et l'expérience au sein du collectif.

## Investissement de temps

Quelle que soit la nature du processus choisi (cocréé ou animé par des collaborateur-ice-s externes), le contenu et le format du parcours de promotion de l'égalité des genres doivent répondre aux besoins du collectif et de ses organisations membres.

Les équipes d'animation et de soutien comprennent des membres appartenant à l'organisation responsable. Ces rôles exigent beaucoup de temps. Il est important de faire un choix éclairé quant au niveau de participation souhaité ou réalisable à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de promotion de l'égalité des genres.

Les étapes présentées dans ce guide représentent les premiers pas d'un parcours de promotion de l'égalité des genres à plus long terme. Les personnes qui entreprennent ce voyage doivent être prêtes à continuer d'investir dans l'apprentissage et les compétences des membres en matière d'APEG. Les étapes 2 et 6 du présent guide faciliteront

l'identification des nouveaux besoins du collectif en matière de formation, de renforcement des capacités et d'accompagnement.

Le Guide à l'intention des animateurs de l'atelier du Programme mondial UNFPA/UNICEF suggère un investissement de 20 à 30 heures de la part des membres de l'équipe d'animation. Du temps supplémentaire est nécessaire pour l'autoévaluation organisationnelle (étape 2) et l'atelier sur la feuille de route des APEG et les projets pilotes des APEG (étape 6), qui sont inclus dans le présent guide.

Le tableau 1 montre le nombre de jours nécessaires pour certains des plus importants moments du parcours de promotion de l'égalité des genres. Il n'inclut pas le temps nécessaire à la préparation et au suivi. Un processus de création et de mise en œuvre conjointes sera deux fois plus long en raison du temps nécessaire pour les consultations, les examens, l'adaptation et la contextualisation.

**Tableau 1 : investissement de temps pour les principaux moments du parcours de promotion de l'égalité des genres**

Principaux événements	Équipes d'animation et de soutien	Comité directeur	Membres du collectif d'OSC
Réunion préparatoire	1 jour	½ jour	appel ou réunion de 60 à 90 minutes
Atelier d'autoévaluation organisationnelle	4 à 5 jours	2 jours	1 jour
semaine intensive d'ateliers sur les APEG	7 jours	3 jours	3 jours
Conception de projets pilotes sur les APEG et suivi vers la feuille de route	5 jours	2 jours	

## En ligne, en personne – ou les deux

Choisissez ce qui vous convient le mieux : un événement en personne, une réunion en ligne ou un mélange des deux, à savoir un événement hybride.

Nous recommandons fortement une participation en personne, mais cette option n'est pas toujours possible ni la meilleure :

- Il pourrait être difficile pour certain-e-s membres de voyager en raison de l'insécurité. Ces membres pourront tout de même participer si l'événement est accessible en ligne.
- Les coûts liés à la location d'une salle, aux déplacements, à l'hébergement et aux rafraîchissements pourraient être trop élevés.

La promotion d'une participation en ligne de qualité et inclusive comporte de nombreux défis. La section « Éléments à prendre en compte concernant la participation et l'inclusion » du [Guide à l'intention des animateurs de l'atelier](#) comprend des directives utiles à l'attention des responsables de l'animation dans un environnement virtuel. Les événements hybrides comportent également leurs lots de difficultés. Ils nécessitent un plus grand investissement de temps et d'expertise lors de l'étape d'élaboration, ainsi que lors de l'animation pour veiller à la participation inclusive et véritable de l'ensemble des participant-e-s.

Un-e membre de l'équipe de soutien doit être chargée-e de l'expérience des participant-e-s en ligne pendant les ateliers. Cette personne doit :

- **consacrer** du temps à la préparation de la salle avant l'atelier pour vérifier les microphones, leur position, le câblage, etc. ;
- **veiller** à ce que les personnes en ligne sachent qui est chargé-e de s'occuper d'elles au début de chaque atelier. Elles doivent savoir à qui s'adresser pour des questions techniques et pour s'exprimer, ainsi que pour les instructions concernant les groupes de travail ou les sondages ;
- **assurer** la liaison avec l'équipe d'animation pour clarifier les instructions concernant les groupes de travail, l'ordre du jour et le matériel à utiliser, de manière à ce qu'elles puissent être partagées avec les participant-e-s en ligne (par messagerie instantanée ou courriel) et ainsi promouvoir leur entière participation ;
- **veiller** à ce que des services d'interprétation soient disponibles pour toute personne en ligne ne parlant pas la langue utilisée lors de l'atelier.

## Langue

Comme les personnes qui participent aux ateliers sont toutes membres d'un même collectif national d'OSC, elles partageront probablement une langue commune relativement bien maîtrisée par tout le monde.

Si un-e membre de l'équipe d'animation ou de soutien ne se sent pas à l'aise dans cette langue, prévoyez une ligne budgétaire pour la traduction.



### EXEMPLE CONCRET

#### Traduction au Mozambique

Dans le cadre du parcours de promotion de l'égalité des genres au Mozambique, certain-e-s membres de l'équipe de soutien ne parlaient pas portugais et on a dû faire appel à des interprètes professionnels pour les ateliers et certains appels. Certains documents des ateliers ont aussi dû être traduits en portugais.

Idéalement, ces services auraient été couverts par une ligne budgétaire consacrée à la traduction professionnelle, mais dans les faits, ils étaient parfois effectués par l'équipe de soutien, alourdissant leur charge de travail.

#### Réunion préparatoire

Comme c'est le cas pour la plupart des projets et partenariats, il est préférable de prendre le temps de se rassembler aux premiers stades d'une collaboration, surtout si les membres du groupe n'ont jamais travaillé ensemble ou collaboré si étroitement par le passé.

On appelle généralement ce genre de réunion une « réunion préparatoire ». Vous pouvez consulter l'outil 6 et l'adapter à votre ordre du jour et utiliser notre présentation de réunion préparatoire (l'outil 7) lors de la planification. Si des membres de l'équipe d'animation ou de soutien ne se trouvent pas dans le même pays, la réunion se déroulera sur une plateforme de vidéoconférence comme Zoom ou Microsoft Teams.

Le but premier d'une réunion préparatoire est d'indiquer clairement les objectifs du projet. Il convient notamment de préciser la raison d'être de la collaboration, les rôles et les responsabilités de chacun pour la mise en œuvre et le soutien, les ressources requises, la planification des tâches, les rapports, le suivi et l'évaluation.

## 2.2 – ÉTAPE 2 AUTOÉVALUATION DU COLLECTIF

Où vous situez-vous sur le continuum d'intégration du genre ?

Pour savoir où aller, il faut d'avoir savoir où on se trouve. Dans la présente section, vous apprendrez comment utiliser un questionnaire d'autoévaluation pour mesurer les forces et besoins de votre collectif et ainsi établir un point de référence. C'est à cette étape que vous prendrez connaissance du continuum d'intégration du genre (CIG), un concept fondamental pour savoir où vous vous trouvez et où vous devez aller. À la fin de cet atelier, vous devriez avoir une série de priorités claires pour guider la suite des choses.

### Objectifs de l'atelier d'autoévaluation organisationnelle

- Réfléchir à la manière de collaborer du collectif ; identifier ses forces et les sphères nécessitant un renforcement des capacités.
- Lancer des discussions sur les moyens de relever les défis et de faire des progrès en tant que collectif.
- Collecter des informations qui serviront de point de comparaison pour évaluer les progrès au fil du temps.
- Aider à évaluer où se situent les pratiques organisationnelles actuelles du partenariat sur le CIG en vue d'appuyer l'action promouvant l'égalité des genres.

Une action promouvant l'égalité des genres doit s'appuyer sur une pratique organisationnelle qui promeut tout autant l'égalité des genres. Pour démanteler la discrimination systématique à l'égard des filles et des femmes et mettre fin au mariage des enfants, les collectifs d'OSC – tout comme le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants – doivent appliquer des politiques et adopter des comportements qui encouragent de manière proactive les principes d'égalité des genres et de leadership féministe au sein de leurs propres organisations.<sup>e</sup>

### LA BOÎTE À OUTILS

La [boîte à outils](#) complète, y compris les outils mis en évidence pour l'étape 2, est disponible sur le site web de *Filles, Pas Epouses*.

#### Autoévaluation

- Outil 8 : questionnaire d'autoévaluation (partie 1)
- Outil 9 : questionnaire d'autoévaluation (partie 2)
- Outil 10 : priorités pour le renforcement des capacités d'APEG

### PRINCIPAUX TERMES

#### Continuum d'intégration du genre (CIG)

Il est utile de considérer le degré d'« intégration du genre » – à savoir la mesure dans laquelle une approche intègre les questions de genre – sur un continuum (ou échelle) ainsi gradué : la personne « n'est pas consciente des questions de genre », « est consciente des questions de genre », « tient compte des questions de genre » et « promeut l'égalité des genres ». L'objectif d'une APEG est de pousser les programmes et les interventions vers la droite de ce continuum. Dans le contexte de programmes, un programme « conscient des questions de genre » reconnaît l'existence des inégalités de genre et peut agir à

leur égard dans la mesure où cela est nécessaire à l'atteinte des objectifs du programme. Un tel programme ne donne pas nécessairement la priorité aux besoins des filles et des femmes ni ne remédie forcément aux causes structurelles des inégalités de genre. Un programme « promouvant l'égalité des genres » va plus loin en cherchant activement à transformer la conception des genres et à promouvoir des résultats qui profitent aux femmes et aux filles en tant qu'objectifs principaux. Il agit délibérément à l'égard des normes de genre, des rôles de genre, des structures et des institutions discriminatoires et préjudiciables qui perpétuent les inégalités de genre et les risques liés au genre à long terme.<sup>32</sup>

e. Il existe de nombreuses ressources et boîte à outils à l'appui de pratiques de leadership individuel et organisationnel qui sont conformes à un programme féministe et de justice sociale transformateur.

### PRINCIPAUX TERMES

#### Approches et leadership féministes

Les approches féministes cherchent à transformer les structures de pouvoir patriarcales et à renforcer la capacité d'action des personnes opprimées par ces structures – généralement les filles et les femmes, mais, dans certains cas, également les garçons, les hommes et les personnes de genre non conforme. Les approches féministes sont l'un des fondements conceptuels clés sur lesquels reposent les approches promouvant l'égalité des genres.



Les approches féministes contemporaines sont intersectorielles : elles tiennent compte de la façon dont chaque personne fait l'expérience de nombreuses formes de discrimination et d'oppression selon les différents aspects de son identité (p. ex., couleur de peau, genre, classe, handicap, orientation sexuelle ou identité de genre). Le leadership féministe vise explicitement et délibérément une redistribution du pouvoir et des responsabilités de manière inclusive, participative et soucieuse des différents facteurs qui façonnent chaque identité.

### Mesures et ressources nécessaires

- **Songez à quel moment à plus long terme du parcours de promotion de l'égalité des genres vous entendez organiser cet atelier** (voir figure 4 à la p. 16). Ce moment n'est pas prédéfini et vous pourriez utiliser une réunion avec les membres déjà prévue à l'agenda.

### EXEMPLE CONCRET

#### Atelier d'autoévaluation au Mozambique et au Nigeria

Au Nigeria, l'atelier a été organisé avant la semaine intensive sur les APEG. Cela signifie que les informations de l'autoévaluation ont pu être utilisées comme point de référence dans le cadre des travaux plus intenses qui ont suivi. Cela signifie également que les membres du collectif et de l'équipe d'animation ont pu commencer à se préparer pour les ateliers de la semaine intensive.

Au Mozambique, l'atelier a été organisé après la semaine intensive sur les APEG, en même temps qu'une réunion de l'Assemblée générale déjà prévue – un choix pragmatique et économique.

### Partie 1 : autoévaluation du collectif

- **Présentez à vos membres le questionnaire d'autoévaluation (outils 8 et 9, voir précédemment) et les étapes pour la collecte de données, l'analyse et le processus de réflexion. Cela peut se faire au moyen d'un appel en ligne ou d'une réunion en personne ou dans le cadre d'une autre réunion du collectif, comme une assemblée générale.**

### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

#### Questionnaires d'autoévaluation, parties 1 et 2

L'autoévaluation est divisée en deux parties. Elles peuvent être combinées ou remplies séparément :

- **Questionnaire d'autoévaluation, partie 1.** Il s'agit d'un document Excel inclus dans la boîte à outils (outil 8). Le document contient cinq onglets : 1) les instructions, 2) le questionnaire, 3) la définition des choix de réponse, 4) vos résultats, 5) vos résultats sur le CIG. Il existe également une version en ligne de l'autoévaluation à l'intention des membres de Filles, Pas Epouses, laquelle est plus visuellement attrayante, mais pourrait être plus difficile d'accès si votre couverture ou vos données Internet sont limitées.
- **Questionnaire d'autoévaluation, partie 2.** Il s'agit d'un document Word inclus dans la boîte à outils (outil 9). Il contient des exercices pour aider votre collectif à : 1) planifier selon les résultats de votre autoévaluation, 2) identifier à quelle étape du cycle de partenariat vous vous situez, 3) réfléchir au chemin parcouru jusqu'à maintenant.

#### Pour les collectifs ou coalitions d'OSC de Filles, Pas Epouses

- **Envoyez la partie 1 de l'autoévaluation aux organisations membres pour qu'elles la remplissent.** Vous pouvez transmettre [la version en ligne](#) de l'autoévaluation ou la version Excel (outil 8), que les participant·es pourront télécharger et renvoyer par courriel. Remarque : peu importe la version de l'autoévaluation utilisée, demandez à chaque membre de la remplir en s'appuyant sur l'expérience de son organisation.

► **Contactez le secrétariat de Filles, Pas Epouses et envoyez-lui les questionnaires remplis.** Une fois que les membres ont confirmé avoir rempli le questionnaire en ligne ou vous l'ont renvoyé sous format Excel, vous pouvez contacter le secrétariat de Filles, Pas Epouses par courriel ([impact@girlsnotbrides.org](mailto:impact@girlsnotbrides.org)), qui inscrira les réponses des membres dans un « bilan des résultats globaux ». Le bilan attribuera une note à l'ensemble du collectif pour chaque principe et critère.

► **Organisez un atelier avec l'ensemble des membres du collectif.** Prévoyez au moins 2 à 3 heures pour discuter ensemble des résultats et les examiner sous l'angle de chaque membre et du collectif dans son ensemble. Concentrez-vous sur l'onglet 4, vos résultats, et l'onglet 5, vos résultats

sur le CIG. Encouragez les membres à discuter des résultats et assurez-vous que la personne responsable de la prise de notes consigne les discussions, car c'est à ce moment que seront générées les riches données qualitatives de l'évaluation.

Si, au fil de la discussion, le groupe arrive à atteindre un consensus quant à la note globale du groupe pour chaque énoncé, veuillez en prendre note. Veillez également à ce que la personne responsable de la prise de notes consigne les cas de profond désaccord. Une fois que les membres du groupe ont discuté des résultats communs, ils et elles peuvent remplir la partie 2 de l'autoévaluation (outil 9). Cette étape leur permettra d'élaborer leur plan d'action pour le renforcement de leurs capacités organisationnelles.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Questions pour orienter les discussions sur les résultats de l'autoévaluation

- Comment peut-on expliquer les réponses des membres ?
- Les organisations membres peuvent-elles donner des exemples à l'appui des notes accordées ?
- Si les résultats varient d'une organisation à l'autre, comment expliquer cet écart ?
- Peut-on relever des tendances ?

### Autre option pour les collectifs et coalitions d'OSC de Filles, Pas Epouses

Des collectifs nationaux d'OSC de Filles, Pas Epouses pourraient choisir de se rencontrer et de remplir collectivement la partie 1 de l'autoévaluation. Les membres auront plus de temps pour répondre aux questions et échanger leurs points de vue. Si vous choisissez cette option :

► **Organisez un atelier pour permettre aux membres de remplir l'autoévaluation ensemble.** Expliquez l'objectif de l'autoévaluation et demandez aux membres de la remplir en groupes de trois ou quatre personnes de différentes organisations.

► **Contactez le secrétariat de Filles, Pas Epouses** et envoyez-lui les questionnaires remplis. Le secrétariat inscrira les résultats des questionnaires du groupe dans un « bilan des résultats globaux ».

► **Organisez un deuxième atelier pour discuter des résultats.**

### Pour les collectifs qui ne sont pas membres de Filles, Pas Epouses

► **Transmettez la partie 1 de l'autoévaluation en format Excel (outil 8).** Demandez à chaque membre de la remplir en s'appuyant sur l'expérience de son organisation et de vous la renvoyer.

► **Déterminez d'un commun accord qui sera responsable de l'agrégation et de l'analyse des résultats.**

► **Organisez un atelier avec l'ensemble des membres de votre regroupement national** et prévoyez au moins deux à trois heures pour discuter ensemble du questionnaire.

### Autre option pour les collectifs qui ne sont pas membres de Filles, Pas Epouses

► Plutôt que d'envoyer les questionnaires aux membres, **organisez un atelier pour leur permettre de les remplir ensemble**, en groupes de trois ou quatre personnes. Suivez ensuite les étapes 2 et 3 indiquées plus haut.

## Partie 2 : résultats de l'autoévaluation

Une fois l'autoévaluation effectuée (partie 1), utilisez les résultats pour réaliser la partie 2, qui consiste à examiner votre bilan des résultats et à identifier les priorités de votre plan d'action collectif. La partie 2 de l'autoévaluation comprend des directives et des outils pour mener à bien les trois étapes ci-dessous.

### 1. Convenir d'un plan d'action collectif

► Choisissez jusqu'à trois domaines prioritaires à renforcer au cours de la prochaine année et discutez des moyens de mettre en place des solutions pour chacun des enjeux identifiés. Les résultats du questionnaire d'autoévaluation (partie 1, page/onglet 4) devraient donner un aperçu des points forts et des difficultés du collectif. Le collectif devrait utiliser ces résultats pour identifier les domaines à renforcer en priorité et élaborer un plan à cette fin.

► Remplissez le plan d'action collectif, qui énonce les actions qui seront entreprises, comment, quand et par qui. Envoyez-le à l'ensemble des membres aux fins d'approbation.

### 2. Renforcer votre action collective de transformation du genre et accélérer votre parcours de promotion de l'égalité des genres

Cette partie de l'autoévaluation (le bilan des résultats, partie 2) comprend des directives et des outils sur les moyens, en tant que collectif, de mener une réflexion critique et de préparer un plan d'action. Quelle est la meilleure façon de rééquilibrer le pouvoir et les ressources pour aider les filles, dans toute leur diversité, à exprimer leurs opinions et à être entendues ; à prendre des décisions et à agir en conséquence ; et à réaliser leur plein potentiel ?

► **D'un commun accord, indiquez de quelle manière les priorités choisies renforceront l'action et la pratique du collectif en matière d'APEG.**



## PRINCIPAUX TERMES

### Pointages sur le continuum d'intégration du genre

L'intégration du genre est un processus qui consiste à engager une réflexion critique sur les impacts des normes, rôles et dynamiques de genre (dont les rapports de force inégaux) et à identifier les moyens de transformer et surmonter ces impacts afin que les femmes, les filles et les minorités de genre puissent exercer leurs droits et leurs compétences sur un pied d'égalité, notamment leur droit de décider de se marier ou non, quand et avec qui.

Les scores entre 1 et 3 de la feuille « Résultats sur le CIG » de l'autoévaluation (partie 1, feuille 5) sont une version simplifiée du CIG.<sup>33</sup>

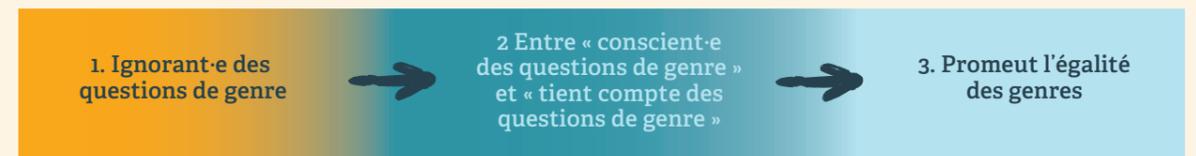
**Un score de 1** indique que les questions de genre sont ignorées, ou que les normes et les rôles de genre sont exploités, ce qui perpétue les inégalités de genre et, pire encore, peut être préjudiciable.

**Un score de 2** témoigne d'organisations et d'actions qui « sont conscientes des questions de genre » à « tiennent compte des questions de genre ».

**Un score de 3** témoigne d'une ferme volonté de mener des actions promouvant l'égalité des genres qui remédient aux causes profondes des inégalités de genre.

Progresser sur le continuum de l'intégration du genre est le seul moyen d'accélérer les progrès vers la fin du mariage des enfants de manière pérenne, sécuritaire et à grande échelle.

Figure 5 : pointages sur le continuum d'intégration du genre (version simplifiée)





## PRINCIPAUX TERMES

### Résultats sur le CIG

La feuille « Résultats sur le CIG » du questionnaire d'autoévaluation s'appuie sur 13 des 26 critères pour lesquels les membres ont attribué un score dans la partie 1. Il s'agit des critères les plus pertinents pour évaluer la promotion de l'égalité des genres dans la pratique. Une fois le questionnaire rempli, cette feuille affichera un score de 1 à 3 pour chaque principe de promotion de l'égalité des genres et brosera ainsi un tableau de la situation du collectif. Il existe six principes de promotion de l'égalité des genres dans la pratique et l'action collective :

1. Un partenariat inclusif aux membres diversifié-e-s.
2. Un leadership par et pour les femmes, les jeunes et les personnes des communautés les plus touchées par le mariage des enfants.
3. Une participation active des groupes de femmes, des réseaux de jeunes.
4. L'adoption d'approches qui remédient aux causes profondes du mariage des enfants pour faire progresser les droits des filles et renforcer leur capacité d'action.

En suivant les étapes ci-après, vous déterminerez explicitement comment le collectif améliorera sa promotion de l'égalité des genres dans la pratique :

- **Convoquez une réunion des membres** (en ligne ou en personne) pour présenter les résultats globaux de la feuille 5 de la partie 1 du questionnaire d'autoévaluation (promotion de l'égalité des genres dans la pratique). Rassemblez autant de personnes que possible pour une réunion en face à face afin que l'atelier donne lieu à un débat riche.
- **Présentez le continuum d'intégration du genre et les différents degrés de l'échelle** utilisés dans le bilan des résultats (voir les principaux termes de l'encadré à la p. 27).
- **Présentez les questions du questionnaire** utilisées pour créer le bilan des résultats en matière d'APEG (voir les principaux termes de l'encadré à la p. 26).
- **Affichez et expliquez le bilan des résultats globaux** eu égard à la promotion de l'égalité des genres dans la pratique. Utilisez les graphiques pour encourager la réflexion critique et arriver à une compréhension commune. Qu'est-ce qui est important pour promouvoir l'égalité des genres dans la pratique ? Quels sont les points à améliorer en priorité ?

Les résultats peuvent être affichés de deux façons :

- Pour attirer l'attention sur les principes organisationnels à améliorer en priorité, comme le montre la figure 6. Dans cet exemple, la catégorie « Approches qui remédient aux causes profondes du mariage des enfants pour faire progresser les droits des filles et renforcer leur capacité d'action » affiche la note la plus basse et devra donc être traitée en priorité au cours des étapes suivantes.
- Pour montrer la position du collectif sur le continuum d'intégration du genre (d'après l'autoévaluation des membres), comme le montre la figure 7. Dans cet exemple, les membres ont placé les pratiques et actions organisationnelles du collectif tout juste à l'intérieur du niveau « promeut l'égalité des genres ».

Figure 6 : exemple de score sur la promotion de l'égalité des genres dans la pratique

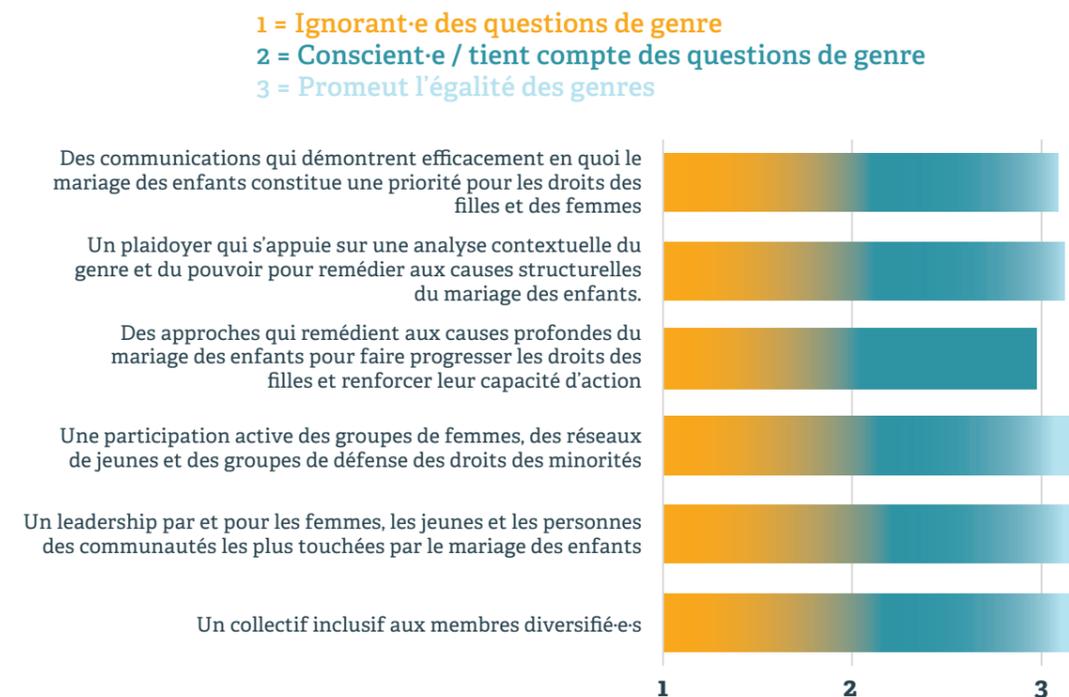
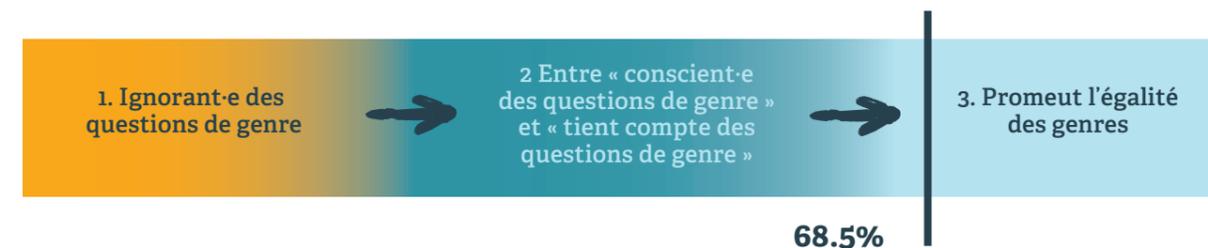


Figure 7: Exemple scores along the Gender Integration Continuum



- **Choisissez un-e animateur-riche qualifié-e** pour encourager et orienter les discussions, ainsi que des personnes responsables de la prise de notes pour consigner la diversité de perspectives, les consensus et les exemples pratiques qui seront donnés. Donnez-leur des instructions quant à leur rôle.
- **Divisez les participant-e-s en deux ou trois groupes** de travail et invitez un-e volontaire par groupe à animer les discussions de groupe pendant 30 à 40 minutes. Utilisez les questions d'orientation ci-dessous et l'aperçu des résultats d'APEG pour identifier les priorités de renforcement des capacités.
- De retour en séance plénière, **encouragez chaque groupe à partager leurs constatations et à répondre à des questions.** Vous pouvez utiliser le tableau de l'outil 10 pour prendre note des priorités et des prochaines étapes. Réservez 15 minutes pour cette discussion.
- **Discutez de vos constatations et des prochaines étapes avec le secrétariat de Filles, Pas Epouses.** Vous pouvez fixer la date d'une séance consacrée spécifiquement à cette fin.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Choisir un-e responsable de l'animation de l'atelier et lui donner des instructions

Le choix d'un animateur ou d'une animatrice parmi les membres du collectif comporte des avantages et des désavantages.

#### Avantages

- Les membres du collectif connaissent les dynamiques de pouvoir, l'histoire, la mission et la vision du collectif.
- Ces membres sont mieux placés pour établir des liens entre le profil d'une organisation membre et son point de vue. Par exemple, elles seraient plus susceptibles de remarquer que les organisations de jeunes ou dirigées par des femmes ont évalué plus négativement le niveau de diversité et d'inclusion du collectif.

#### Désavantages

- Ces personnes font partie de la dynamique de pouvoir de l'organisation et pourraient faire preuve de partialité ou perpétuer des idées préconçues.
- Elles pourraient ne pas être en mesure de participer pleinement aux discussions si elles doivent consacrer leur temps à l'animation.

Au moment de donner des instructions à la personne responsable de l'animation, assurez-vous de lui expliquer ces différents aspects de son rôle :

- Encourager une participation entière et constructive. Le bilan des résultats doit servir à encourager et à guider les discussions entre les membres, pas à lancer un débat sur les notes.
- Empêcher les membres de gonfler les résultats en vue d'améliorer l'image du collectif. Il est nettement préférable d'utiliser cet espace sûr aux fins d'une introspection honnête, ouverte et critique, ce qui est essentiel à une pratique promouvant l'égalité des genres.
- Encourager les membres à faire part d'exemples pour justifier leur point de vue et les notes accordées.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Questions pour les débats pléniers sur les priorités de renforcement des capacités d'APEG

- De quelle manière vos suggestions vont-elles rééquilibrer le pouvoir et les ressources pour mieux remédier aux causes profondes du mariage des enfants ?
- Quel sera le résultat ?
- Remplissez le tableau de l'outil 10 et assurez-vous de le distribuer aux membres de l'équipe d'animation pour qu'il puisse être utilisé lors des ateliers de la semaine intensive sur les APEG.

## 2.3 – ÉTAPE 3 : ORGANISER VOTRE SEMAINE INTENSIVE SUR LES APEG : JOUR 1

### Apprendre à connaître les éléments fondamentaux des APEG

**La semaine intensive sur les APEG, un atelier de trois jours, est au cœur de notre parcours. Le premier jour, le collectif prendra connaissance des éléments fondamentaux des APEG. Vous examinerez les données dans votre contexte (chargez une personne de l'intérieur ou de l'extérieur du collectif de présenter un exposé de la situation) ; commencerez à définir les APEG et à en établir le bien-fondé ; et adapterez ces observations à votre contexte. À la fin du jour 1, le groupe aura commencé à se concentrer en priorité sur deux ou trois éléments fondamentaux.**

#### Objectifs : semaine intensive, jour 1

- Présenter le processus d'APEG aux participant-e-s.
- Établir une compréhension mutuelle des APEG, des éléments fondamentaux et de la graduation du continuum d'intégration du genre.
- Définir et classer les progrès du collectif eu égard aux éléments fondamentaux des APEG.



#### LA BOÎTE À OUTILS

La [boîte à outils](#) complète, y compris les outils mis en évidence pour l'étape 3, est disponible sur le site web de *Filles, Pas Epouses*.

#### Semaine intensive, jour 1

- Outil 4 : semaine intensive sur les APEG – enquêtes de participation
- Outil 3 : feuille de présence
- Outil 12 : semaine intensive sur les APEG, jour 1 – éléments fondamentaux et classement
- Outil 13 : semaine intensive sur les APEG, jour 1 – examen des données
- Outil 14 : éléments fondamentaux des APEG : définition des échelons
- Outil 15 : semaine intensive sur les APEG, jour 1 – résultats du classement

#### Aperçu du jour 1

##### Principaux points à l'ordre du jour (jour 1)

1. Mot de bienvenue, présentation de l'ordre du jour, enquête préliminaire
2. Examen des preuves et des données – accélérer l'action contre le mariage des enfants
3. Survol du parcours de promotion de l'égalité des genres
4. Définition et bien-fondé des APEG
5. Éléments fondamentaux des APEG, sur une échelle de « ignorant-e des questions de genre » à « promeut l'égalité des genres » : définition des échelons, exemples et exemples des membres
6. Classement du travail du collectif en matière d'APEG
7. Synthèse

#### Suggestions de ressources additionnelles : semaine intensive, jour 1

- [Outil d'accélération de la transformation du genre](#) – note d'information (Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants)
- [Note technique sur les approches transformatrices du genre dans le cadre du Programme mondial pour mettre fin au mariage d'enfants \(phase II\) – Résumé pour les praticiens](#)
- [Outil d'accélération de la transformation du genre](#) – Guide à l'intention des animateurs de l'atelier – Jour 1 de l'atelier (Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants)
- [Note technique sur les normes de genre](#) (en anglais) (Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants)
- [Le mariage des enfants](#) (en anglais) (Advancing Learning and Innovation on Gender Norms [ALIGN])



## PRINCIPAUX TERMES

### Éléments fondamentaux des APEG

Voici les éléments fondamentaux d'un plaidoyer et de programmes promouvant l'égalité des genres qui remédient aux causes profondes du mariage des enfants et font progresser l'égalité des genres :

- 1) compétences, capacité d'action et leadership des adolescentes ;
- 2) mobilisation des familles et des communautés ;
- 3) action à l'égard des masculinités néfastes et participation des hommes et des garçons ;
- 4) services et collaboration multisectorielle ;
- 5) changements politiques, juridiques et structurels ;
- et 6) normes et inégalités de genre, un élément qui recoupe tous les autres.

## 1. Mot de bienvenue

### Ponctualité et respect des délais impartis

Mettez tout en œuvre pour aider les participant·e·s à respecter l'heure convenue du début de l'atelier. Cela permettra de lancer la journée sur une note positive et de garantir suffisamment de temps pour de riches discussions.

L'expérience montre qu'il peut être difficile de respecter les délais impartis. Si votre budget et la sécurité le permettent, envisagez des ateliers en résidence. Au minimum, confiez à un·e membre de l'équipe de soutien qui possède de l'autorité et de bonnes compétences de savoir-être la tâche de veiller au respect de l'horaire et d'intervenir, le cas échéant.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Préparer la salle pour débiter à l'heure

Voici des suggestions de préparation en amont de la semaine intensive :

- Vérifier si le budget autoriserait la tenue d'un événement en résidence, ce qui permettrait aux participant·e·s de toujours être présent·e·s à l'atelier et d'éviter les retards et le stress des transports en commun et des heures de pointe.
- Avec les participant·e·s, convenir d'une heure de début réaliste qui convient à tout le monde.
- Vérifier la salle avant le premier jour et prendre les dispositions nécessaires concernant le matériel. Où se trouvent les prises et où placer l'ordinateur portable ? Avez-vous besoin de rallonges ou d'autres ordinateurs ? La connexion Wi-Fi fonctionne-t-elle ? Y a-t-il d'autres salles plus petites disponibles pour les pauses ? Dans quelle mesure le service traiteur est-il flexible pour les rafraîchissements ? Etc.
- Arriver en avance le premier jour pour tester la qualité du son dans la salle et faire un test d'appel pour vérifier l'expérience des participant·e·s en ligne.
- Entre les membres de l'équipe de soutien, discuter et convenir du nombre minimum raisonnable de participant·e·s dans la salle pour commencer l'atelier. Soyez réalistes : il est peu probable que tout le monde sera présent à l'heure convenue, mais s'efforcer de commencer à l'heure constitue une marque de respect.
- Si des représentant·e·s du gouvernement et d'autres haut·e·s responsables ont été invité·e·s, convenez entre les membres de l'équipe de la marche à suivre la plus appropriée si ces personnes sont en retard. Vous sentez-vous à l'aise de débiter sans ces personnes ? Pourriez-vous utiliser cette période d'attente pour faire autre chose, en tant que collectif ? Y a-t-il un point à l'ordre du jour qui pourrait être devancé ?

### Inscription

L'inscription peut prendre beaucoup de temps. Préparez-vous conséquemment. Si votre événement est financé par un bailleur de fonds externe, vous devrez normalement connaître le nombre de participant·e·s et quelques renseignements sur leur personne (sexe, parfois âge), leur contexte (lieu d'origine, nom de leur OSC) et leur travail (le titre de leur poste).

Pour collecter ces renseignements, envisagez l'inclusion de certaines questions dans l'enquête préliminaire auprès des participant·e·s (outil 4). Ces renseignements sont également utiles pour le collectif, comme ils lui permettent de brosser un tableau de la représentation au sein des membres.

### Protocole

Les membres des équipes d'animation et de soutien faisant partie d'OSC du collectif sont les mieux placé·e·s pour fournir des avis sur les règles protocolaires dans leur pays.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Pour un processus d'inscription aisé

- Chargez un·e ou deux membres de l'équipe de soutien du processus d'inscription.
- Imprimez une feuille de présence des participant·e·s (outil 3) avant le début du premier jour.
- Si l'espace le permet, envisagez de faire l'inscription tout juste à l'extérieur de la salle, ce qui permettra aux personnes en retard de s'inscrire discrètement même si l'atelier a déjà débuté.
- La personne de l'équipe de soutien responsable des participant·e·s en ligne doit partager un lien vers la feuille de présence dans la fenêtre de discussion. Si les participant·e·s en ligne devaient s'inscrire préalablement à l'événement, la feuille de présence pourrait être remplie à ce moment.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Protocoles à prendre en considération avec les équipes d'animation et de soutien

- Si des représentant·e·s du gouvernement ou d'autres haut·e·s responsables ont été invité·e·s (par exemple, des leaders traditionnels ou religieux), convenez du moment de l'ordre du jour où figureront ces personnes et déterminez si elles ont besoin d'aide pour se présenter (par exemple, vous pourriez discuter avec elles des objectifs de l'atelier avant la réunion).
- Le calendrier de l'atelier doit également être sensible aux besoins des participant·e·s. Par exemple, il pourrait être préférable d'éviter les vendredis, de tenir compte des heures de prières musulmanes et de vérifier l'horaire des participant·e·s qui ont d'autres obligations, notamment pour s'occuper d'enfants ou de proches.

## Noms

Comme ils et elles sont membres d'un même collectif national d'OSC, la plupart des participant-e-s se connaîtront déjà. Cependant, des personnes pourraient tout de même ne pas être aussi connues des autres, par exemple si elles viennent de se joindre à l'équipe ou si elles sont membres de l'équipe d'animation sans faire partie du collectif.

## Une atmosphère inclusive où on se sent à l'aise

Pour veiller à ce que les participant-e-s se sentent à l'aise et en sécurité, il importe de leur demander avant l'événement si elles ou ils ont des besoins particuliers. Cela pourrait concerner l'accessibilité physique, la langue, un handicap visuel ou auditif, des besoins alimentaires ou des allergies. Il pourrait aussi être question d'approuver certaines des valeurs qui sous-tendent les discussions.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Veiller à présenter tout le monde

- Envisagez de demander aux participant-e-s d'inscrire leur nom sur un porte-nom, ou sur un grand tableau ordinaire/à feuilles mobiles en se présentant. Cela peut prendre beaucoup de temps, alors pesez le pour et le contre.
- Vous pouvez demander aux participant-e-s en ligne d'inscrire leurs noms dans la fenêtre de discussion pour ensuite ajouter ces noms au tableau ou quelque part où ils peuvent être vus et « présents » dans la salle.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Garantir une atmosphère inclusive où tout le monde se sent à l'aise

- Au cours de la journée, les participant-e-s devront attribuer un score au travail du collectif par rapport à plusieurs éléments fondamentaux des APEG.
  - Rassurez les participant-e-s : ces scores ne seront pas utilisés par quiconque pour juger le collectif.
  - Expliquez que ce processus est un moyen d'encourager la réflexion critique des membres du collectif, dans l'intérêt du collectif.
- Insistez sur le fait que ces trois jours d'ateliers représentent une occasion pour les participant-e-s de différentes organisations membres de réfléchir aux moyens de renforcer le travail du collectif – leur voix et leurs actions collectives pour remédier aux causes profondes du mariage des enfants, qui sont plus que la somme de leurs parties.
- Encouragez les participant-e-s à faire preuve d'un esprit constructif et ouvert dans le partage de leurs opinions et l'attribution de leurs scores. Il pourrait être tentant pour les membres de gonfler leurs notes (en particulier si des bailleurs de fonds sont présents dans la salle), mais cela ne ferait que nuire à l'objectif de l'atelier, qui est de porter un regard critique et honnête afin d'apporter les changements nécessaires (à l'organisation, aux méthodes de travail, aux approches, aux allié-e-s, etc.) et d'accélérer l'action à l'égard du mariage des enfants et des droits des filles.

**« Ceci n'est pas un "contrôle". Nous souhaitons réfléchir : quels sont nos points forts ? Que devons-nous faire pour renforcer notre travail en tant que coalition ? Parfois, nous constatons que la force d'une organisation membre ne se reflète pas dans le travail de la coalition. »**

Coalition nationale pour la fin du mariage des enfants de *Filles, Pas Epouses*

## Documenter les changements

L'investissement de temps et d'argent dans ces ateliers doit produire des résultats tangibles. Songez à la façon dont vous prévoyez évaluer la situation au début du processus et montrer l'évolution des compétences, des connaissances et du leadership des participant-e-s et du collectif en matière de promotion de l'égalité des genres.



## RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

### Documenter les changements

- Demandez aux membres de remplir l'enquête préliminaire (outil 4), de préférence le matin du jour 1. Ces membres devront remplir une enquête très semblable à la fin de l'atelier du jour 3. La comparaison des résultats donnera une idée de l'évolution des connaissances des participant-e-s en matière de promotion de l'égalité des genres, selon leur propre point de vue.
- Songez à inclure quelques questions sur le profil des participant-e-s dans l'enquête préliminaire et à simplifier le formulaire d'inscription.
- Si possible, utilisez une application comme Kobo Toolbox ou Survey Monkey pour créer des tableaux et des graphiques à partir des résultats. Ils seront ainsi plus faciles à comprendre et à communiquer.
- Centrez les questions sur les compétences, les connaissances et le leadership des participant-e-s en matière de promotion de l'égalité des genres, ainsi que leur application à l'action collective pour la fin du mariage des enfants.

## 2. Examen des preuves et des données – accélérer l'action contre le mariage des enfants

La semaine intensive sur les APEG devrait débuter avec un appel à l'action accompagné de données avérées qui montrent que des progrès sont possibles à l'égard du mariage des enfants et doivent être réalisés d'urgence.

- ▶ Tout au long de l'atelier, concentrez-vous sur les solutions pouvant être développées grâce à l'action collective promouvant l'égalité des genres, plutôt que sur l'ampleur du problème. Vous contribuerez ainsi à motiver les participant-e-s.

En amont de la semaine intensive, les membres de l'équipe d'animation doivent choisir d'un commun accord la ou les personnes qui présenteront et examineront les plus récentes données et preuves pour le collectif. Par exemple, une personne/organisation pourrait se concentrer sur la situation au niveau mondial et une autre sur la situation au niveau régional et/ou national.

- ▶ Vérifiez s'il est possible de réutiliser du matériel de précédents événements. Vous pouvez également utiliser les ressources énumérées dans l'encadré « Recommandations et ressources ».

Cette présentation a pour objectif d'amener l'ensemble des membres au même niveau de compréhension à différents égards : les plus récentes données et preuves ; ce qu'elles nous disent sur la portée du problème ; la combinaison de facteurs qui rendent certaines filles plus vulnérables que d'autres ; et les moyens efficaces de remédier au mariage des enfants et de soutenir les filles mariées (ou anciennement mariées) selon leur contexte.

- ▶ Le deuxième jour, effectuez un retour sur les données et les preuves. Ce jour-là, vous étudierez plus en profondeur les moyens de remédier aux causes profondes du mariage des enfants d'une manière qui promeut l'égalité des genres.



### RECOMMANDATIONS ET RESSOURCES

#### Données et preuves pour accélérer l'action

- [L'atlas interactif du mariage des enfants](#) de *Filles, Pas Epouses* contient des données sur la prévalence, le fardeau, les facteurs et les cadres juridiques du mariage des enfants.
- Les [profils du mariage des enfants par pays](#) de l'UNICEF sont d'excellentes ressources très visuelles qui utilisent les plus récentes données vérifiées sur le mariage des enfants.
- La [base de données sur le mariage des enfants](#) de l'UNICEF contient les plus récentes données vérifiées, classées par pays.
- Les [pages Web](#) et [l'outil de suivi de recherche](#) du CRANK comprennent des résumés des plus récentes données avérées et recherches sur les moyens efficaces de mettre fin au mariage des enfants et de soutenir les filles mariées ou anciennement mariées.
- Envisagez de créer une présentation PowerPoint qui sera partagée en ligne et dans la salle pour mieux illustrer certaines des tendances et des données.
- Vous pouvez adapter le diaporama inclus dans l'outil 13, qui a été préparé pour les jours 1 et 2 de la semaine intensive au Nigeria. Il contient des données à l'échelle mondiale et nationale (Nigeria).
- Envisagez d'inviter à l'atelier des allié-e-s ayant récemment publié des données sur le mariage des enfants et l'égalité des genres dans votre pays, ou possédant une bonne connaissance de ces données et y ayant accès. Au Nigeria, l'atelier a bénéficié de la participation de représentant-e-s des équipes du Genre et de la Protection de l'enfance du bureau national de l'UNICEF. Les données et preuves présentées ont montré comment, pour progresser à l'égard du mariage des enfants dans le contexte du Nigeria, il est nécessaire de tenir compte des obstacles qui nuisent à l'égalité des genres et empêchent les femmes d'être en sécurité et de faire des choix.

## 3. Survol du parcours de transformation de la conception des genres

Certain-e-s participant-e-s auront peut-être entamé leur parcours de promotion de l'égalité des genres lors de la réunion préparatoire, d'autres lors de l'atelier d'autoévaluation organisationnelle (étape 2). Toutefois, pour quelques autres, il pourrait s'agir de leur première participation. Voilà pourquoi il est important de commencer en présentant (de nouveau) les étapes du parcours.

- ▶ **Utilisez le diaporama inclus dans l'outil 12 pour présenter les sept étapes du parcours de promotion de l'égalité des genres** et décrivez les aspects des activités qui ont déjà eu lieu en amont du jour 1 de la semaine intensive sur les APEG.

Les diapositives de ce PowerPoint sont utiles pour différents sujets de la semaine intensive et il est bon d'y retourner pour faire un récapitulatif des concepts clés, par exemple la différence entre une approche qui « tient compte des questions de genre » et une approche « promouvant l'égalité des genres ».

Il est important de souligner et de reconnaître le travail accompli en préparation de ce jour 1, un travail auquel les membres plus globalement pourraient ne pas avoir participé (par exemple, l'examen des données probantes, la planification des tâches, les réunions de consultation pour élaborer et préparer les ateliers) et le fait que ces ateliers s'inscrivent dans un processus à plus long terme.

## 4. Définition et bien-fondé des APEG

Ce point de l'ordre du jour, qui est essentiellement une présentation, permet de veiller à ce que l'ensemble de participant-e-s possède le même niveau de connaissances et de compréhension de certains des principaux termes et outils qui seront utilisés tout au long de la semaine.

- ▶ **Utilisez la diapositive PowerPoint « Qu'est-ce qu'une approche promouvant l'égalité des genres ? » (diapositive 10 de l'outil 12) pour définir les APEG et expliquer leur importance.**

Vous voudrez peut-être insister sur l'importance de :

- transformer les relations de pouvoir discriminatoires qui dévalorisent systématiquement les filles et les personnes qui ne s'identifient pas comme hétérosexuelles ;

- ▶ **Soulignez que cette première journée sera l'occasion d'établir une compréhension mutuelle des approches promouvant l'égalité des genres** et de leur importance pour un collectif souhaitant agir à l'égard du mariage des enfants et d'autres formes d'inégalités de genre. Il est important d'accorder assez de temps à la définition des approches promouvant l'égalité des genres. Il convient d'inclure des exemples pratiques et de prévoir suffisamment de temps pour les discussions.
- ▶ **Présentez brièvement ce qui va suivre** : à partir des données et les discussions du jour 1, le jour 2 sera l'occasion d'une réflexion plus en profondeur visant à situer le travail du collectif sur le continuum d'intégration du genre. Lors du jour 3, les participant-e-s auront l'occasion d'utiliser leur leadership, leurs connaissances et leurs compétences de promotion de l'égalité des genres afin d'établir les priorités et les actions de leur feuille de route de promotion de l'égalité des genres.
- ▶ Présentez les membres de l'équipe d'animation et de l'équipe de soutien, y compris les spécialistes du genre, et saluez leur travail qui a permis d'en arriver à ce point.

- reconnaître que de telles relations de pouvoir inégales se manifestent dans de nombreux contextes, notamment les sphères de pouvoir et de prise de décisions, les écoles, les services de santé, nos relations interpersonnelles, les familles, les organisations religieuses, le milieu de travail, le sport, les médias, etc. ;
- l'engagement critique, la conscience de soi et la compréhension du rôle que nous jouons tous et toutes, à titre individuel, dans la perpétuation – ou la transformation – des normes qui limitent les droits des filles et des femmes de mener la vie qu'elles souhaitent ;
- ne pas imposer aux filles et aux femmes la responsabilité de changer les choses (c.-à-d., d'agir à l'égard du mariage des enfants et de l'égalité des genres), mais œuvrer à la création d'un environnement favorable qui soutient leur capacité d'action et leur leadership.

Nous vous suggérons de vous référer à l'encadré Les arguments en faveur des approches promouvant l'égalité des genres : que perd-on à ne pas adopter de telles approches pour remédier aux causes profondes des MUEPF ? pour des exemples tirés des données avérées et du vécu. Par exemple :

- « Les programmes qui versent des subventions aux parents pour retarder le mariage de leurs filles peuvent arriver à reporter le mariage jusqu'à l'âge de 18 ans, mais sans provoquer de réels

changements dans l'autonomie, la capacité à agir et la capacité à prendre des décisions des filles après le mariage.<sup>34</sup> »

- « Un programme qui ne remédie pas aux causes profondes du harcèlement sexuel à l'endroit des filles ni ne renforce l'autonomie de ces dernières n'empêchera pas les familles de chercher à marier leurs filles précocement pour éviter qu'elles soient la cible de harcèlement ou pour prévenir les relations sexuelles.<sup>35</sup> »

## 5. D'une approche qui « ignore les questions de genre » à une approche « promouvant l'égalité des genres » : éléments fondamentaux

- **Utilisez les diapositives PowerPoint de l'outil 12 pour présenter aux participant-e-s les outils de base utilisés pour décrire dans quelle mesure les stratégies, comportements et organisations promeuvent l'égalité des genres.**

Il est important de souligner que l'objectif de cette réflexion et de cette autoévaluation collective n'est pas de « juger », mais d'ouvrir des possibilités et de convenir collectivement des actions à prendre pour renforcer la contribution du collectif à la promotion de l'égalité des genres, notamment la fin des mariages forcés.

- **Arrêtez-vous un moment pour demander aux participant-e-s s'ils et elles sont à l'aise avec le sujet de la présentation et des discussions jusqu'à maintenant.** Où ont-ils et elles l'impression de se situer sur leur parcours vers une approche promouvant l'égalité des genres ? Invitez les participant-e-s à poser des questions aux fins de clarification et envisagez d'inscrire au tableau les questions auxquelles vous répondrez plus tard (avec le nom de la personne ayant posé la question).



**EN LIGNE :** invitez le ou la responsable de l'équipe de soutien à **partager les observations et les questions des participant-e-s en ligne.**

### Continuum d'intégration du genre

- **Utilisez les diapositives PowerPoint pour introduire le concept de continuum d'intégration du genre (CIG).** À ce moment, vous pouvez souligner à quoi pourrait ressembler une progression d'une approche qui ne tient pas compte des questions de genre à une approche qui promouvant l'égalité des genres.

- **Rappelez aux participant-e-s qu'il est possible pour le collectif, ou leur organisation, d'opérer simultanément à différents points du spectre.** Par exemple, une organisation pourrait contribuer de façon importante à remédier aux causes profondes des inégalités de genre en plaidant pour l'abrogation de lois discriminatoires qui interdisent aux filles d'aller à l'école (une démarche promouvant l'égalité des genres), mais cette même organisation pourrait avoir des politiques de recrutement perpétuant la discrimination ethnique et de genre (une démarche qui ne tient pas compte des questions de genre).

En utilisant le CIG, vous encouragez une réflexion autocritique sur les changements d'approche et de comportements au niveau individuel et collectif qui accéléreront les progrès vers des résultats de genre équitables.

### Modèle socioécologique

Ici, il est important de présenter brièvement ce que nous entendons par « modèle socioécologique » (au moyen du diaporama, en particulier les deux diapositives « Transformation de quoi ? ») et de souligner pourquoi les approches promouvant l'égalité des genres nécessitent des actions et des changements à divers niveaux (du niveau individuel au niveau institutionnel) pour produire des résultats pertinents, sûrs et à long terme.

- **Utilisez le modèle socioécologique pour mettre en évidence la valeur de l'action collective** et donnez un exemple de l'expérience de votre collectif pour démontrer à quel point il est plus efficace pour les organisations de la société civile de se regrouper et de s'exprimer d'une seule voix.



## PRINCIPAUX TERMES

### Modèle socioécologique

Le modèle socioécologique est un cadre conceptuel illustrant les sphères d'influence sur les comportements humains. C'est un aspect central de la théorie du changement de *Filles, Pas Epouses* fondé sur l'idée selon laquelle il n'existe pas de solution unique au mariage des enfants. Au contraire, un éventail d'approches et de nombreux partenariats sont nécessaires pour catalyser des changements conjointement, du niveau individuel au niveau institutionnel.

### Gradation du continuum

- **Passez en revue les éléments fondamentaux d'une approche promouvant l'égalité des genres et la définition des différentes gradations** du continuum (à l'aide de diapositives PowerPoint), des approches « ne tenant pas compte des questions de genre » à celles « promouvant l'égalité des genres ». Pour chaque élément, les diapositives contiennent les principaux points à examiner, une courte description et des exemples.

Aux fins de référence, vous pouvez distribuer des exemplaires imprimés de l'outil 14, lequel contient la définition des gradations du continuum pour chaque élément fondamental des APEG. (Il est utile d'avoir des exemplaires imprimés pour permettre aux participant-e-s de les étudier selon leur bon vouloir.)



**EN LIGNE :** le ou la responsable des participant-e-s en ligne peut leur transmettre par courriel un exemplaire de l'outil 14 ou de [l'outil d'accélération de la transformation du genre](#), qui contiennent tous deux les définitions.

### Contextualisation

- **Maintenant, donnez l'occasion à chaque membre du collectif de partager un exemple pertinent.** Qui a mené un travail lié à cet élément ? Quelle approche a été utilisée ? Quels ont été les résultats ?

Ces exemples aideront à faire le lien entre certains des termes plus conceptuels liés aux APEG et la réalité sur le terrain, ce qui encourage la mise en pratique des enseignements tirés. Il pourrait s'agir d'exemples tirés du travail du collectif ou d'organisations membres.

L'équipe d'animation devrait se demander quelles organisations membres du collectif sont reconnues pour leur travail lié aux éléments fondamentaux

des APEG. Ces organisations pourraient être contactées et invitées à préparer une présentation de 10 minutes. (Il ne serait pas réaliste de s'attendre à ce qu'elles préparent autre chose, mais une telle contribution serait la bienvenue !)

Dans leur présentations, les organisations membres seront invitées à examiner trois questions d'orientation : (1) Comment le travail lié à cet élément fondamental des APEG contribue-t-il à rééquilibrer le pouvoir et les ressources / à transformer les relations de pouvoir inégales ? (2) Les organisations ont-elles des exemples de résultats/réussites qui démontrent que leur travail a contribué à des résultats positifs dans la vie des filles ? (3) Quels défis ont-elles surmontés, et comment ?



**EN LIGNE :** les participant-e-s en ligne peuvent également être invité-e-s à partager des exemples en utilisant les mêmes questions d'orientation, lesquelles leur auront été transmises préalablement.

## 6. Classement en matière d'APEG

- **Invitez les membres à réfléchir au travail du collectif puis à le classer sur une échelle de « ne tient pas compte des questions de genre » à « promeut l'égalité des genres »** eu égard à chaque élément fondamental.

Nous suggérons d'organiser un vote de l'ensemble du groupe en séance plénière pour le premier élément fondamental, avec la possibilité de diviser les participant-e-s en plus petits groupes pour le reste des éléments fondamentaux.

L'outil de sondage [Slido](#) est gratuit et facile d'utilisation. Nous suggérons d'affecter à un-e membre de l'équipe de soutien à la création et à la gestion du sondage. Cette personne devra transmettre un lien vers le sondage aux participant-e-s, savoir comment et quand activer le sondage et savoir comment afficher les résultats.



**EN LIGNE :** les participant-e-s en ligne peuvent écrire leurs réponses dans la fenêtre de discussion ou les envoyer en privé à l'équipe de soutien.

- **Partagez les résultats avec l'ensemble du groupe.** (À l'aide de l'outil Slido, la visualisation est rapide et efficace. Vous trouverez un exemple de classement des résultats dans l'outil 15.)
- **Utilisez les résultats pour alimenter les discussions au sein du groupe** en encourageant le partage d'une variété de perspectives. Par exemple : « Comment les organisations membres d'un même collectif peuvent-elles donner des réponses si différentes ? » L'intérêt de l'exercice n'est pas de voir à quel point le collectif est avancé sur le CIG, mais d'étudier les raisons des choix, demande d'étayer les réponses avec des exemples et d'évaluer le niveau de compréhension des concepts clés des APEG.



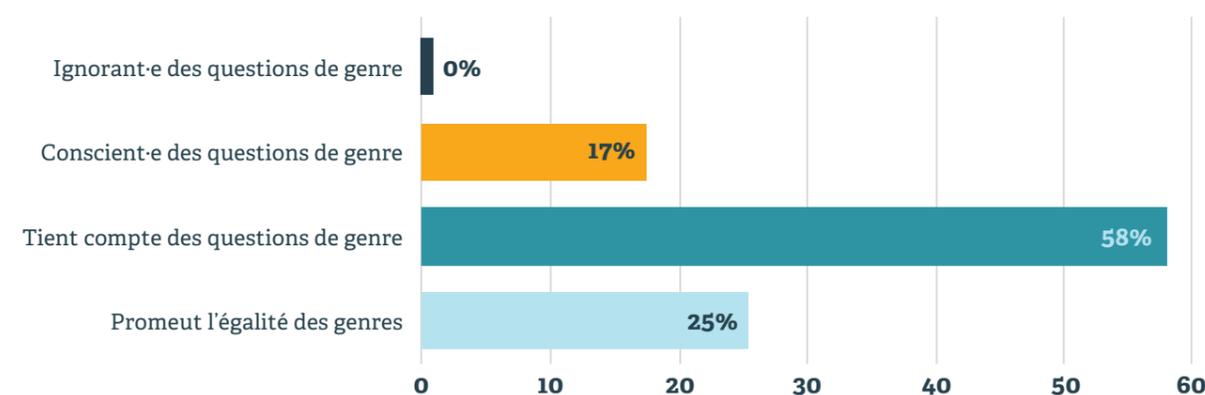
**EN LIGNE :** la personne de l'équipe de soutien affectée aux participant-e-s en ligne sera l'animatrice de ce groupe. Ces participant-e-s formeront un groupe en ligne. Ici aussi, un participant-e devra prendre des notes et faire un compte rendu à tout le monde.

Dans le cas d'événements en présentiel, vous pouvez préparer un tableau à feuilles mobiles. Chaque feuille du tableau contiendra un élément fondamental des APEG et un modèle simplifié du continuum d'intégration du genre. Des bulletins de vote seront distribués aux participant-e-s, qui seront invité-e-s à y apposer leur vote pour chaque élément et à déposer leur bulletin dans une boîte. Par exemple, « 1 » pour le niveau 1 (ignorant-e des questions de genre), « 2 » pour le niveau 2 (conscient-e des questions de genre), « 3 » pour le niveau 3 (tient compte des questions de genre) et « 4 » pour le niveau 4 (promeut l'égalité des genres). La personne responsable ou coresponsable de l'animation peut compter les bulletins pour chaque élément et inscrire les résultats sur le tableau.

Si vous choisissez de diviser les participant-e-s en petits groupes, il est suggéré de prévoir environ 25 minutes pour chaque élément fondamental, y compris pour les étapes de vote et de discussion. Assurez-vous d'affecter un membre de l'équipe d'animation ou de soutien à chaque groupe, mais précisez qu'il incombera à chaque groupe de nommer leur propre responsable qui prendra des notes et fera un compte rendu.

La taille des groupes peut varier, mais d'après notre expérience, il est préférable de ne pas dépasser sept participant-e-s pour favoriser une pleine participation et de meilleures conversations.

## Il est maintenant temps de rassembler les petits groupes en séance plénière pour connaître les classements et les explications pour chaque élément fondamental des APEG et du travail du collectif.



### Tableau final

Il est maintenant temps de rassembler les petits groupes en séance plénière pour connaître les classements et les explications pour chaque élément fondamental des APEG et du travail du collectif.

- **Réservez du temps pour les questions et commentaires** et invitez les participant-e-s à résumer les points essentiels qui sont ressortis des réflexions et des discussions.
- **Demandez au coanimateur ou à la coanimatrice de résumer les éléments essentiels, les questions, les possibilités, les défis ou les dénominateurs communs** qui se sont dégagés du travail de la journée (en 5 à 10 minutes).

Dans son mot de la fin, cette personne remerciera les participant-e-s pour leur temps et leurs efforts lors de cette première journée puis présentera brièvement le jour 2 (normalement le lendemain), qui se concentrera sur l'analyse et offrira l'occasion de se pencher plus en profondeur sur un maximum de trois des éléments fondamentaux des APEG. Invitez les participant-e-s à réfléchir aux éléments qu'ils et elles aimeraient examiner en priorité.

- Si les participant-e-s ont encore des réserves d'énergie, affichez une diapositive avec les questions du jour 2 :
  - Que fait actuellement le collectif à chaque niveau du modèle socioécologique eu égard aux éléments prioritaires ?
  - Quelles possibilités le collectif entrevoit-il d'adopter des approches promouvant davantage l'égalité des genres ?
  - Quelles actions pourraient être menées pour accélérer les progrès ?

## 7. Synthèse

Un-e membre du comité directeur ou de l'organisation responsable remerciera les participant-e-s pour cette journée et leur rappellera toute question d'ordre administratif à ne pas oublier ainsi que l'heure de début du jour 2 de leur parcours de promotion de l'égalité des genres.

- **Saluez l'engagement et les efforts des participant-e-s** et invitez-les à relire les définitions des éléments fondamentaux des APEG, leurs différents niveaux sur le CIG et tout autre document distribué ou souligné au cours de la journée.
- **Encouragez tout le monde à se reposer et à se présenter en forme et à l'heure le jour 2.**

## 2.4 – ÉTAPE 4 : ORGANISER VOTRE SEMAINE INTENSIVE SUR LES APEG : JOUR 2

### Approfondir la réflexion

**Le jour 2 est celui des analyses en profondeur. Ici, nous illustrons comment utiliser 2 ou 3 éléments fondamentaux pour susciter une réflexion critique, à la fois en séance plénière et en petits groupes. L'outil du jour 2 a été conçu spécifiquement à cette fin. Que fait déjà le collectif dans ce domaine ? Quels sont les défis et obstacles ? Quelles sont les possibilités qui pourraient accélérer les progrès ?**

#### Objectifs : semaine intensive, jour 2

- Donner la priorité à 2 ou 3 éléments fondamentaux des APEG que le collectif pourrait améliorer pour remédier au mariage des enfants et faire progresser les droits des filles.
- Mener un examen plus en profondeur des données probantes au niveau national de manière à établir une compréhension factuelle des obstacles et des possibilités liés à l'accélération des progrès vers la fin du mariage des enfants.
- Lors de cette deuxième journée, il est important d'encourager les organisations membres à poser collectivement un regard critique sur le travail du collectif eu égard aux 2 ou 3 éléments fondamentaux des APEG choisis, pour chaque niveau du modèle socioécologique, notamment en identifiant les obstacles et les possibilités liés à l'accélération des progrès vers une action collective promouvant l'égalité des genres.
- À ce stade, le groupe devrait commencer à dresser une liste d'actions potentielles susceptibles d'accélérer les progrès, un exercice qui se poursuivra le troisième jour.

#### Aperçu du jour 2

##### Principaux points à l'ordre du jour (jour 2)

Mot de bienvenue

1. Examen des données et preuves au niveau national
2. Sondage et discussions en vue de choisir 2 à 3 APEG prioritaires à approfondir
3. Analyse approfondie de la priorité no 1 : réflexion critique en séance plénière
4. Analyse approfondie des priorités no 2 et 3 : réflexion critique en petits groupes
5. Présentation des résultats des petits groupes et discussion
6. Commencer à discuter des priorités d'action promouvant l'égalité des genres 6. Start discussing priorities for GTA accelerated action
7. Réflexions

#### LA BOÎTE À OUTILS

La [boîte à outils](#) complète, y compris les outils mis en évidence pour l'étape 4, est disponible sur le site web de *Filles, Pas Epouses*.

#### Semaine intensive, jour 2

- Outil 12 : semaine intensive sur les APEG, jour 1 – éléments fondamentaux et classement
- Outil 15 : semaine intensive sur les APEG, jour 1 – résultats du classement
- Outil 18 : semaine intensive sur les APEG, jour 2 – analyses approfondies
- Outil 20 : semaine intensive sur les APEG, jour 3 – feuille de route

#### Suggestions de ressources additionnelles : semaine intensive, jour 2

- Programme UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, [Outil d'accélération de la transformation du genre : Guide à l'intention des animateurs de l'atelier](#)
- Les [réunions de recherche trimestrielles](#) du CRANK (enregistrements, présentations, notes des séances et rapports) et les numéros de [Pleins feux sur la recherche](#), qui se penchent sur différents thèmes très pertinents pour l'ensemble des membres du mouvement pour la fin du mariage des enfants qui souhaitent accélérer les progrès en renforçant leurs actions promouvant l'égalité des genres.<sup>f</sup>
- Les [profils de pays](#) pour le mariage des enfants, les [survol régionaux et analyses sectorielles](#), notamment un aperçu statistique pour [l'Afrique de l'Est et australe](#) et [l'Afrique de l'Ouest et centrale](#)<sup>33</sup> et les documents sur [les mutilations génitales féminines et le mariage des enfants](#) et [le pouvoir de l'éducation pour mettre fin au mariage des enfants](#)<sup>34</sup> de l'UNICEF.

f. Le Réseau recherche-action sur le mariage des enfants (le CRANK) est une initiative conjointe entre Filles, Pas Epouses : Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants et le Programme mondial FNUAP/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants.

## 1. Examen des données et preuves au niveau national

Vous passerez moins de temps sur ce point si vous l'avez déjà abordé la journée précédente. Vous pourriez partager des données tirées d'un domaine pour lequel le collectif mène déjà un travail promouvant l'égalité des genres, ou un domaine possédant un grand potentiel d'action promouvant l'égalité des genres.

Par exemple, il pourrait s'agir d'un aperçu plus détaillé des données et preuves sur le lien entre l'éducation des filles et le mariage des enfants au niveau national.

Vous pourriez également utiliser le créneau d'aujourd'hui pour inviter des expert-e-s à présenter des données et des preuves sur les liens entre leur domaine d'expertise et le mariage des enfants.

#### EXEMPLE CONCRET

##### Données et preuves au niveau national

Envisagez d'inviter une personne dont le travail porte sur la promotion de l'égalité des genres plus globalement. Cette personne doit pouvoir faire le lien entre l'égalité des genres et le mariage des enfants et donner vie aux données illustrant des tendances et des possibilités d'action collective promouvant l'égalité des genres en vue de remédier au mariage des enfants et de favoriser de nombreux résultats positifs pour les femmes et les filles. Donnez des instructions à cette personne pour que sa présentation s'appuie sur des données et se concentre sur les possibilités pour les OSC de rééquilibrer le pouvoir et les ressources en vue de catalyser des résultats positifs en matière d'égalité des genres, notamment par la réduction de la prévalence du mariage des enfants et d'autres pratiques néfastes.

Les responsables du genre, du développement et de la protection de l'enfance (pratiques néfastes) du bureau de l'UNICEF au Nigeria ont apporté une contribution exceptionnelle et présenté aux participant-e-s une mine de renseignements et de preuves au niveau national lors de la semaine intensive sur les APEG testée au Nigeria. Leur présentation a alimenté les discussions au sein du collectif national quant à leur rôle unique et optimal pour rééquilibrer le pouvoir et les ressources afin de créer un environnement permettant aux filles de s'exprimer et de faire des choix, notamment celui de se marier ou non, quand et avec qui.

## 2. Sondage et discussions en vue de choisir 2 à 3 priorités d'APEG à approfondir

En raison des contraintes de temps, il n'est pas possible d'effectuer un examen approfondi de tous les domaines de travail du collectif. Lors de cette deuxième journée, il est important de choisir 2 ou 3 priorités qui continueront d'être approfondies le jour suivant lors de l'étape de planification d'une feuille de route.

► **Effectuez un retour sur les discussions et les classements des éléments fondamentaux des APEG du jour 1** en affichant une diapositive des résultats du sondage. Il peut être utile d'utiliser un tableau à feuilles mobiles pour traiter de chaque élément (dans ce cas, envoyez une photo du tableau aux participant-e-s en ligne). Pour un exemple de résultats de sondage du jour 1 affichés sur Slido, consultez l'outil 15.

► **Rappelez aux participant-e-s les étapes du parcours de promotion de l'égalité des genres et les éléments du modèle socioécologique.** Certaines des diapositives du jour 1 (l'outil 12 de la boîte à outils) peuvent être utiles à cet égard et n'hésitez pas à répéter : cela peut aider à établir une compréhension commune.

► **Au moyen d'un sondage ou d'un vote, il est maintenant temps pour les participant-e-s de sélectionner les 2 à 3 éléments fondamentaux** pour lesquels, selon leur point de vue, le collectif est le plus susceptible d'accélérer les progrès en adoptant plus consciencieusement une approche promouvant l'égalité des genres.

► **Invitez les membres à tenir compte des points suivants au moment de faire leur choix :**

- Quelles priorités sont les plus susceptibles de rééquilibrer le pouvoir et les ressources de manière à créer un environnement porteur qui permet aux filles déployer leur force intérieure, de s'exprimer et de faire des choix concernant le mariage et d'autres décisions ?
- Tenez compte des possibilités et des risques dans le contexte actuel et les délais impartis.
- S'agit-il d'un domaine de travail que le collectif peut inclure dans ses plans de travail actuels ?



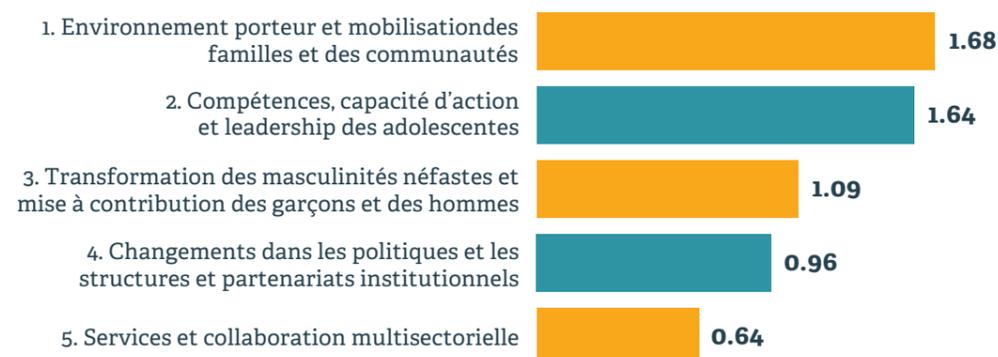
## PRINCIPAUX TERMES

### Éléments fondamentaux d'une approche promouvant l'égalité des genres<sup>38</sup>

- Élément fondamental 1 : compétences, capacité d'agir et leadership des adolescentes.
- Élément fondamental 2 : environnement porteur : mobilisation des familles et des communautés.
- Élément fondamental 3 : action à l'égard des masculinités néfastes et participation des garçons et des hommes.
- Élément fondamental 4 : services et collaboration multisectorielle.
- Élément fondamental 5 : changements dans les programmes et les structures et partenariats institutionnels, dont les lois et les politiques.
- Éléments transversaux : normes et inégalités de genre. Ces éléments doivent être inclus dans l'ensemble du travail promouvant l'égalité des genres.

### Figure 9: exemple de sondage pour la sélection des priorités d'APEG à approfondir

#### ► What core components would you like to focus on for our 3 deep dives today?



Dans cet exemple de sondage, nous constatons que les trois éléments fondamentaux des APEG choisis aux fins d'une réflexion approfondie sont :

- L'élément fondamental 2 : environnement porteur : mobilisation des familles et des communautés.
- Élément fondamental 1 : compétences, capacité d'agir et leadership des adolescentes.
- Élément fondamental 3 : action à l'égard des masculinités néfastes et participation des garçons et des hommes.

Les normes et les inégalités de genre sont une priorité transversale (non négociable).

## PRINCIPAUX TERMES

### Masculinités

Modèles de comportement et pratiques qui reflètent et renforcent la position des hommes et des garçons dans l'ordre de genre.<sup>39</sup> Ces modèles de comportement et pratiques varient selon les contextes sociaux et culturels, au sein de groupes et de réseaux et à travers le temps.<sup>40</sup> Une rigidité concernant la distinction binaire entre « masculinité » et « féminité » et une opposition à une plus grande fluidité figurent parmi les principales manifestations du patriarcat.<sup>41</sup>

## 3. Analyse approfondie de la priorité d'APEG no 1 : réflexion critique en séance plénière

Chacun des trois éléments fondamentaux des APEG maintenant sélectionnés jettera les bases d'un processus de réflexion approfondie.

- **Utilisez l'outil 18 pour orienter les discussions en profondeur du groupe et prenez note des réponses.**
- **Commencez par le premier choix du groupe** (dans l'exemple précédent : « environnement porteur : mobilisation des familles et des communautés »).

Envisagez d'analyser le premier élément en séance plénière de manière à familiariser les participant-e-s aux outils et au processus. Les deuxième et troisième analyses en profondeur peuvent être réalisées en petits groupes et suivies d'une discussion des résultats en séance plénière.

Pour appuyer la réflexion et les discussions, vous pouvez distribuer des exemplaires imprimés de l'outil 18 dans la salle (et par courriel aux participant-e-s en ligne) avant la séance.

- **Utilisez l'outil 18 pour aider les participant-e-s dans le processus de discussion et d'enregistrement de leurs perspectives** concernant ces trois questions d'orientation :

1. Que fait déjà le collectif dans ce domaine pour chaque niveau du modèle socioécologique (du niveau individuel à celui des politiques) ?
2. Quels sont les défis et obstacles à la progression d'une approche promouvant l'égalité des genres ?
3. Quelles sont les opportunités et les actions qui pourraient être exploitées pour accélérer les progrès ?

- **Encouragez les participant-e-s à donner des exemples à l'appui, dans la mesure du possible, et à tenir compte de chaque niveau du modèle socioécologique.**

- **Rappelez aux participant-e-s de centrer leur attention sur l'action collective plutôt que le travail d'organisations individuelles.** La personne responsable de l'animation devrait être particulièrement attentive sur ce point, comme les participant-e-s s'identifieront davantage au travail de leur organisation qu'à celui du collectif.

## 4. Analyse approfondie des priorités no 2 et 3 : réflexion critique en petits groupes

- **Répétez le même processus d'analyse en profondeur pour la deuxième et la troisième priorité**, mais cette fois en petits groupes. Nous suggérons de consacrer environ une heure à chaque analyse.
- **Divisez les participant-e-s en autant de groupes que nécessaire** pour encourager la plus grande participation de l'ensemble des membres.
- **Affectez un membre des équipes d'animation ou de soutien et/ou un spécialiste du genre à chaque groupe.** Ces personnes devront veiller à ce que les discussions restent axées sur les trois questions d'orientation et à ce que tous les niveaux du cadre socioécologique soient abordés.
- **Chargez une personne de prendre des notes** et de remplir l'outil 18 et demandez à une volontaire de chaque groupe de présenter les résultats de son groupe à l'ensemble des participant-e-s.

Les personnes responsables de l'animation et de la prise de note de chaque groupe doivent s'assurer que les membres de leur groupe peuvent voir l'outil 18. Il est préférable (mais pas indispensable) qu'ils et elles puissent voir les informations ajoutées à l'outil au fil de la discussion. Comme il est difficile d'utiliser un outil en ligne pour documenter des discussions, nous suggérons de télécharger un exemplaire, de le sauvegarder sous le nom « Analyse en profondeur, groupe de travail 1 » et d'utiliser ce document pour enregistrer les discussions.

Les informations enregistrées dans l'outil 18 seront utilisées pour l'étape d'élaboration d'une feuille de route du jour 3.

- **Continuez de solliciter des exemples lorsque les participant-e-s partagent leurs points de vue :** vous pourriez ainsi ouvrir des pistes pour la phase de planification d'action et faire ressortir des possibilités et des pratiques prometteuses.



**EN LIGNE :** pour favoriser la pleine participation des participant-e-s en ligne, suivez la même procédure dans la ou les salles de réunion virtuelles. Si le nombre de participant-e-s en ligne est relativement limité (dans le cadre d'un événement hybride), envisagez la création d'une seule salle de réunion virtuelle.

Le ou la responsable du groupe en ligne doit veiller à ce que les participant-e-s en ligne disposent d'instructions claires pour le processus de réflexion en profondeur. La séance plénière aura aidé à donner une idée du processus. De plus, envisagez de publier les instructions dans la fenêtre de discussion pour éviter qu'elles ne soient pas comprises en cas de problèmes de son ou de connexion et d'arrivées tardives.

Le ou la responsable du groupe en ligne doit s'assurer que les participant-e-s en ligne arrivent à voir l'outil 18 et, de préférence, les informations qui y sont ajoutées au fil de la discussion. Nous suggérons de partager un exemplaire à l'écran.

## 5. Présentation des résultats des petits groupes et discussion

- **Rassemblez de nouveau les participant-e-s en séance plénière et invitez un-e volontaire de chaque groupe à résumer et à présenter les discussions de son groupe.** Prévoyez du temps après chaque compte rendu pour les questions et les précisions des autres groupes.
- **Encouragez la discussion sur les défis, possibilités et thèmes abordés.**

Nous suggérons de réserver 10 à 15 minutes (avant ou après les comptes rendus en séance plénière) pour écouter le récit inspirant d'un-e membre du collectif, d'une personne invitée ou d'une présentation vidéo. Nous suggérons d'utiliser un contenu exaltant qui montre que le changement est possible et souligne les qualités de leadership et le talent des filles, dans toute leur diversité, lorsqu'elles peuvent monter au créneau et prendre la parole.

## 6. Commencer à discuter des priorités d'action promouvant l'égalité des genres

Cette étape a pour objectif de soutenir la transition d'une réflexion collective en profondeur (la priorité d'aujourd'hui) à l'établissement d'un plan d'action (la priorité de demain).

- **Prenez 30 à 45 minutes pour vous concentrer sur les réponses à la question 3 de l'outil 18.** Compte tenu du plan de travail actuel et des réseaux du collectif, quelles sont les possibilités d'évoluer vers des approches promouvant l'égalité des genres dans ce domaine ? Quelles actions pourraient être menées pour accélérer les progrès ?
- **Lisez (ou demandez aux personnes de lire) certaines des réponses de l'outil 18 et, au fil de la lecture, invitez-les à réfléchir aux possibilités identifiées.** Des idées d'actions à inclure dans la feuille de route pour l'accélération de l'action collective promouvant l'égalité des genres (le sujet du jour 3) viennent-elles à l'esprit des participant-e-s ?

## 7. Réflexions

À ce stade, beaucoup d'informations auront été partagées.

- Nous suggérons qu'un-e membre de l'équipe de soutien ou un-e spécialiste du genre prenne 15 minutes environ à la fin de l'atelier pour faire un retour sur **certains des points principaux qui sont ressortis des discussions.** Ce récapitulatif peut faciliter la transition vers la séance du lendemain, qui est tournée vers l'avenir, et rassurer les participant-e-s en leur indiquant que leurs contributions posent les bases des prochaines étapes.
- Examinez les données saisies dans l'outil 18 et **analysez la portée du travail à tous les niveaux du modèle socioécologique pour chacune des trois priorités :** est-ce que des tendances ou des thèmes s'en dégagent ? Est-ce que certains niveaux du modèle contiennent plus d'exemples que d'autres ? (D'après notre expérience, il y a normalement moins d'exemples/d'opportunités dans la colonne « niveau des politiques ».)

- **Mettez fin à la séance en soulignant la valeur et le rôle unique d'un collectif.**

En mettant l'accent sur l'action collective, on attire l'attention sur la capacité du collectif d'être plus que la somme de ses parties pour provoquer de grands changements au niveau des systèmes.

Si le collectif possède des membres partout au pays, il occupe une position unique pour comprendre (et faire comprendre) l'importance d'adapter les approches aux contextes.

De nombreux collectifs ont une grande variété de membres possédant de contacts dans divers domaines comme l'éducation, la santé et les droits sexuels et reproductifs, l'accès à la justice et la mobilisation des jeunes. Le collectif multiplie ainsi les possibilités d'influencer les décideur-se-s, responsables politiques, bailleurs de fonds, prestataires de services et leaders d'opinion afin de créer un environnement porteur qui permet aux filles de s'exprimer et de faire des choix concernant le mariage.

### PRINCIPAUX TERMES

#### Sexualité

La « sexualité » englobe les relations sexuelles, les identités et rôles de genre, l'orientation sexuelle, l'érotisme, le plaisir, l'intimité et la procréation. Elle peut se manifester dans les pensées, les fantasmes, les désirs, les croyances, les opinions, les valeurs, les comportements, les pratiques, les rôles et les relations. La sexualité est un construit social influencé par l'interaction de divers facteurs, dont des éléments biologiques, juridiques et culturels.<sup>42</sup>

## 8. Préparatifs pour le jour 3

- Rassemblez les exemplaires de l'outil 18 utilisés dans la séance plénière et les petits groupes de travail puis **inscrivez un résumé des réponses à la question 3** dans l'outil 20.
- **À partir de maintenant, utilisez l'outil 20 pour la rédaction de votre feuille de route.** L'outil vous servira de document original.



**EN LIGNE :** assurez-vous que le document original peut être partagé et consulté par les participant-e-s dans la salle et en ligne, comme cela sera nécessaire au début du jour 3.

S'il n'y a pas de participant-e-s en ligne, vous pouvez demander au groupe d'inscrire leurs réponses à la question 3 sur des fiches ou des papiers de type « post-it » qui pourront être apposés sur de gros tableaux à feuilles mobiles dans la salle le lendemain.

## 2.5 – ÉTAPE 5 : ORGANISER VOTRE SEMAINE INTENSIVE SUR LES APEG : JOUR 3

### Créer une feuille de route

Le temps est venu d'établir un plan d'action ! Ce chapitre vous guidera à travers le processus de création d'une feuille de route, laquelle s'appuiera sur tout ce que vous avez réalisé lors des deux premiers jours de l'atelier. Une feuille de travail permettra de documenter ce processus en temps réel. Comment peut-on créer des actions collectives efficaces qui rééquilibrent les pouvoirs en faveur des filles les plus marginalisées, accélèrent les progrès à l'égard du mariage des enfants et catalysent des résultats positifs en matière d'égalité des genres ?

#### Objectifs : semaine intensive, jour 3

- À partir des réflexions en profondeur du jour 2, réfléchir en groupe aux actions que pourrait mener le collectif pour mieux promouvoir l'égalité des genres.
- Identifier et choisir d'un commun accord 5 à 10 actions stratégiques qui serviront à créer une feuille de route des actions collectives du collectif.
- Ensemble, établir une feuille de route pour la suite du parcours de promotion de l'égalité des genres du collectif. Elle permettra aux membres de continuer à renforcer leurs compétences et leur leadership en matière d'APEG.

#### Aperçu du jour 3

##### Principaux points à l'ordre du jour (jour 3)

1. Mot de bienvenue et récapitulatif
2. Réflexion en groupe et sélection des actions prioritaires
3. Planification de la feuille de route pour la priorité 1, en séance plénière
4. Planification de la feuille de route pour les priorités 2 et 3, en petits groupes
5. Compte rendu en séance plénière et discussion de groupe
6. Prochaines étapes



#### LA BOÎTE À OUTILS

La [boîte à outils](#) complète, y compris les outils mis en évidence pour l'étape 5, est disponible sur le site web de *Filles, Pas Epouses*.

#### Semaine intensive, jour 3

- Outil 20 : semaine intensive sur les APEG, jour 3 – feuille de route
- Outil 21 : semaine intensive sur les APEG, jour 3 – présentation de la feuille de route

#### Suggestions de ressources additionnelles : semaine intensive, jour 3

- [Programme UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, Outil d'accélération de la transformation du genre : Guide à l'intention des animateurs de l'atelier](#)

## 1. Mot de bienvenue

► **Accueillez les participant-e-s dans la salle** et assurez-vous que les personnes en ligne vous entendent bien. Commencez par poser une question ouverte d'ordre informel pour donner l'occasion aux participant-e-s de raconter comment se passe leur parcours de promotion de l'égalité des genres.

► **Adaptez le document PowerPoint (outil 21) pour présenter l'ordre du jour et les objectifs du jour 3** et sa position dans la suite d'étapes du parcours de promotion de l'égalité des genres à plus long terme.



**EN LIGNE** : vérifiez si des participant-e-s en ligne ont écrit une réponse dans la fenêtre de discussion ou souhaitent prendre la parole.



**EN LIGNE** : le ou la membre de l'équipe de soutien responsable des participant-e-s en ligne doit publier l'ordre du jour et les objectifs de la journée, un rappel des priorités d'APEG choisies lors du deuxième jour et un lien vers l'outil 20 dans la fenêtre de discussion.

## 2. Mener une réflexion en groupe et sélectionner les actions prioritaires à inclure dans la feuille de route

• **Partagez le résumé des réponses à la question 3 des analyses en profondeur de la veille.** Ce résumé sera soit dans l'outil 20 (votre feuille de travail originale) ou, en l'absence de participant-e-s en ligne, sur des fiches/post-it apposées sur des tableaux à feuilles mobiles.

• **Invitez les participant-e-s à proposer des actions supplémentaires et à analyser collectivement aux actions suggérées.** Il peut être utile de rappeler aux participant-e-s qu'il s'agit de suggestions d'actions collectives.

• **Chargez un-e membre de l'équipe de soutien d'ajouter les suggestions à votre feuille de travail (outil 20)** et d'utiliser la fonction de partage d'écran pour la montrer aux participant-e-s en ligne.

Dans le cas des tableaux à feuilles mobiles, nous recommandons d'organiser les suggestions en fonction des trois questions d'orientation :

- Est-ce que cette action rééquilibrera le pouvoir et les ressources en faveur des filles marginalisées ?
- Est-ce que cette action accélérera les progrès à l'égard du mariage des enfants ?
- Est-ce que cette action catalysera des résultats positifs en matière d'égalité des genres ?

En l'absence de participant-e-s en ligne, les suggestions peuvent être inscrites sur des fiches par un-e membre de l'équipe de soutien ou les participant-e-s, qui disposent de 5 à 10 minutes pour le faire.



**EN LIGNE** : un-e membre de l'équipe de soutien peut inscrire les suggestions directement dans l'outil 20 et les communiquer aux participant-e-s en ligne au moyen de la fonction de partage d'écran et communiquer les réponses des participant-e-s en ligne aux personnes dans la salle.

**Tableau 2 : outil pour la feuille de route du jour 3**

Trois éléments fondamentaux prioritaires [choisis le jour 2 de votre semaine intensive]	Action #	Action [Collectivement, choisissez 5 actions prioritaires à l'aide de la question 3 de l'outil 18]	Étapes/ procédures [N'oubliez pas : chaque action peut comporter plusieurs étapes]	Échéanciers	Soutien nécessaire	Méthodologie d'évaluation des résultats	Personnes responsables
[Inscrivez la priorité no 1, p. ex. : Environnement porteur et mobilisation des familles et des communautés.]	1	[Par exemple : travailler en partenariat avec des organisations de jeunes à l'élaboration de modules d'éducation complète à la sexualité (ECS) pour les filles non scolarisées.]	1. 2. 3.	[Par exemple : 6 à 12 mois.]	[Par exemple : orientations en matière de pratiques prometteuses liées au genre dans l'ECS. Recensement des organisations de jeunes partenaires dirigées par des filles non scolarisées ou œuvrant auprès de telles filles.]	[Pour des idées, consultez le module d'ECS à l'aide des directives de l'UNICEF/ UNFPA et en collaboration avec les adolescentes.]	[Inscrivez le nom de la personne / l'organisation responsable.]
	2						
	3						
	4						
	5						

### 3. Planification de la feuille de route pour la priorité no 1, en séance plénière

Votre travail portera sur les priorités d'APEG sélectionnées le jour 2 (étape 4). Dans notre exemple, il s'agit de : (1) environnement porteur : mobilisation des familles et des communautés ; (2) compétences, capacité d'agir et leadership des adolescentes ; (3) action à l'égard des masculinités néfastes et participation des garçons et des hommes ; et les normes et les inégalités de genre à titre de priorité transversale.

► **Continuez d'utiliser l'outil 20 pour documenter et guider les discussions.**

► **La planification de la feuille de route pour la priorité 1 est effectuée en séance plénière**, ce qui permet aux participant-e-s de se familiariser avec le processus et les outils avant de se diviser en plus petits groupes pour discuter des deux autres priorités et élaborer des plans.

► **Invitez l'ensemble du groupe à proposer des suggestions au moyen d'une discussion encadrée.**

Par exemple :

- Examiner les possibilités de retombées immédiates.
- Identifier et classer en ordre de priorité les actions qui pourraient accélérer directement les progrès à l'égard du mariage des enfants et produire d'autres résultats positifs indirects à l'appui de l'égalité des genres (par exemple, la rétention scolaire des filles, l'éducation complète à la sexualité ou des messages de leaders religieux ou traditionnels en faveur de l'égalité des genres).
- Examiner une question centrale : parmi ces actions, lesquelles rééquilibreront le pouvoir et les ressources en faveur des filles les plus marginalisées ? De quelle manière ?

► **Invitez l'ensemble du groupe à choisir cinq actions** stratégiques pour leur priorité no 1, que vous inscrirez dans l'outil 20.

- Une fois que le groupe a sélectionné environ cinq actions pour sa priorité no 1, réfléchissez et dressez la liste des étapes nécessaires à la réalisation de ces actions.
- Ensuite, remplissez en groupe les colonnes restantes de la feuille de travail afin de préciser :
  - Calendrier : quand les étapes sont-elles prévues ? Il pourrait s'agir d'un trimestre ou d'un mois en particulier (si les étapes sont liées à un événement spécial) ou d'une certaine durée, par exemple entre 6 et 18 mois.
  - Soutien nécessaire : réfléchissez en groupe au soutien externe qui pourrait être nécessaire. Il pourrait s'agir d'un soutien à la formation, d'orientations, d'un budget de recherche ou d'un soutien pour la participation à un événement externe.

- Qui en sera responsable ? : discutez et suggérez des personnes ou des organisations membres du collectif qui auront la responsabilité de diriger cette action.
- Méthodologie d'évaluation des résultats : suggérez des moyens pragmatiques de démontrer que cette activité a été menée à bien et, surtout, avec quels résultats. Par exemple, vous pourriez effectuer un suivi d'une plateforme pour montrer le nombre de références au mariage des enfants ou exposer des changements dans les discours sur l'égalité des droits et les qualités de leadership des femmes et des filles.

Donnez-vous comme objectif de terminer avec une liste d'au plus cinq actions stratégiques pour votre première APEG prioritaire. Remarque : une action peut comprendre des sous-activités.

### 4. Planification de la feuille de route pour les priorités no 2 et 3, en petits groupes

- **Répétez le même processus d'élaboration d'une feuille de route pour les priorités no 2 et 3, mais cette fois en petits groupes.** Nous vous suggérons de consacrer 45 à 60 minutes à chaque priorité.
- **Divisez les participant-e-s en autant de groupes que nécessaire** pour encourager la plus grande participation de l'ensemble des membres.
- **Affectez un membre de l'équipe d'animation et/ou un spécialiste du genre à chaque groupe.**
- **Faites continuellement mention de connaissances, de preuves ou de données présentant un intérêt pour les discussions** et laissez les questions d'orientation utilisées pendant la discussion plénière à l'avant de la pièce.

► **Chargez une personne de prendre des notes** et de remplir l'outil 20 et **demandez à un-e volontaire de chaque groupe de présenter les résultats de son groupe à l'ensemble des participant-e-s.**

Les personnes affectées à chaque groupe et celles responsables de la prise de notes doivent s'assurer que les membres de leur groupe peuvent voir l'outil 20 et, de préférence (quoique non indispensable), les informations qui y sont ajoutées au fil de la discussion. Tout comme le jour 2, nous recommandons de télécharger et de sauvegarder les feuilles de route des groupes de travail et de les utiliser pour enregistrer les discussions.



**EN LIGNE** : pour favoriser la pleine participation des participant-e-s en ligne, suivez la même procédure dans la ou les salles de réunion virtuelles.

- Si le nombre de participant-e-s en ligne est relativement limité (dans le cadre d'un événement hybride), envisagez la création d'une seule salle de réunion virtuelle.
- Le ou la responsable du groupe en ligne doit veiller à ce que les participant-e-s en ligne disposent d'instructions claires pour le processus de création de la feuille de route. La séance plénière aura aidé à donner une idée du processus. De plus, envisagez de publier les instructions dans la fenêtre de discussion pour éviter qu'elles ne soient pas comprises en cas de problèmes de son ou de connexion et d'arrivées tardives.
- Le ou la responsable du groupe en ligne doit veiller à ce que les participant-e-s en ligne puissent voir la feuille de travail et, de préférence (quoique non indispensable), les informations qui y sont ajoutées au fil de la discussion. Nous suggérons de partager un exemplaire à l'écran.

## 5. Compte rendu en séance plénière et discussion de groupe

- Lorsque les groupes ont terminé de discuter des deux priorités restantes, **rassemblez de nouveau les participant-e-s en séance plénière et invitez un-e volontaire de chaque groupe à résumer et à présenter les discussions de son groupe.** Prévoyez du temps après chaque compte rendu pour les questions et les précisions des autres groupes.

Nous suggérons de charger un-e membre de l'équipe de soutien de regrouper et d'harmoniser les actions suggérées dans une feuille de route. Cela facilitera la tâche du petit groupe qui devra mettre au point la feuille de route.

## 6. Prochaines étapes

- **Expliquer qu'un petit groupe de membres (probablement du comité directeur) continueront de peaufiner la feuille de route et présenteront le résultat final à l'ensemble des membres selon la méthode qui leur convient.**

Au Nigeria et au Mozambique, un atelier supplémentaire de deux jours en présentiel a été organisé pour rassembler les membres du comité directeur et de l'équipe d'animation et achever la feuille de route. Dans la mesure du possible, cet atelier devrait avoir lieu dans les plus brefs délais après la semaine intensive sur les APEG.



### IN PRACTICE

In Nigeria and Mozambique, an additional 2-day in-person workshop to finalise the GTA Road Map was scheduled to bring together members of the Steering Committee and Facilitation Team.

## 2.6 – ÉTAPE 6 : ALLER ENCORE PLUS LOIN

De petites subventions pour des projets pilotes d'APEG pourraient vous être utiles

**Un petit groupe continuera de peaufiner la feuille de route créée au cours de la semaine intensive. Dans le présent chapitre, nous présentons comment des projets pilotes d'APEG peuvent vous aider à faire avancer d'un cran votre travail. Financés par de petites subventions, ces projets peuvent fournir de précieux retours d'informations et preuves de changements, aider à pérenniser les investissements dans le parcours de promotion de l'égalité des genres du collectif et contribuer à promouvoir les APEG auprès d'autres collectifs.**

De petites subventions pour des projets pilotes d'APEG sont proposées aux collectifs pour soutenir la mise en application de leurs compétences et de leur leadership en matière d'APEG.

Les investissements à long terme visant à renforcer et à soutenir une action collective de promotion de l'égalité des genres donneront lieu à d'importants changements au niveau des résultats. À plus court terme, l'accent devrait être placé sur l'amélioration des compétences, des connaissances et du leadership d'individus (vos participant-e-s) en matière d'APEG, ainsi que sur certains changements au niveau organisationnel à l'appui de comportements et de pratiques promouvant l'égalité des genres.

La feuille de route contient un espace pour

l'élaboration, la mise en œuvre et la documentation d'un projet pilote d'APEG de quatre mois, au moyen d'une petite subvention. Ce projet pilote peut être l'occasion de fournir :

- un retour d'informations qui permettra aux membres du collectif de régler leur trajectoire et appuiera la collecte de fonds et la formation d'alliances ;
- une démonstration de faisabilité qui soutient la pérennisation des investissements pour la prochaine étape du parcours de promotion de l'égalité des genres et des enseignements pouvant être partagée avec d'autres collectifs pour les appuyer ;
- de la documentation pouvant appuyer la promotion de pratiques prometteuses en matière d'APEG auprès d'autres collectifs en vue d'encourager leur adoption.

**« Nous avons renforcé notre collaboration avec le gouvernement fédéral, notamment en collaborant à l'élaboration de politiques. La coalition est désormais membre du groupe de travail technique sur la fin du mariage des enfants et également membre du groupe principal du GTT, ce qui signifie que nous pouvons plaider collectivement en faveur de la participation des filles à l'examen prévu de la Stratégie nationale pour la fin du mariage des enfants. Les membres agissent collectivement et systématiquement à l'égard des facteurs du mariage des enfants dans différentes zones du pays. »**

Collectif national d'OSC pour la fin du mariage des enfants de *Filles, Pas Epouses*

## 2.7 – ÉTAPE 7 : LA SUITE DES CHOSES

Quelles sont les prochaines étapes de votre parcours de promotion de l'égalité des genres ?

**Votre parcours ne fait que commencer ! Dans ce dernier chapitre, nous soulignons l'importance de faire un retour sur le parcours (quels besoins et lacunes pouvons-nous identifier ?) puis d'envisager l'avenir (quelles sont nos priorités eu égard aux défis à surmonter, aux problèmes à résoudre et aux demandes de soutien supplémentaire ?). La poursuite des échanges pourrait encourager d'autres OSC à suivre votre exemple.**

Nous l'avons mentionné à plusieurs reprises : ce guide ne représente qu'une étape d'un long parcours de promotion de l'égalité des genres.

Tout au long de celui-ci, il est important de prendre note des défis et des questions qui restent à résoudre et du soutien supplémentaire qu'il faudra solliciter, et ce tant sur le plan collectif qu'individuel.

À ce stade, nous suggérons de charger un-e ou deux membres de l'équipe de soutien d'effectuer un retour sur les lacunes et les besoins identifiés lors du processus et de les résumer. Voici certains moments clés du parcours de promotion de l'égalité des genres susceptibles de contenir de telles informations :

- Priorités pour le renforcement des capacités d'APEG (tableau 3), sélectionnées lors de l'autoévaluation du collectif dans le chapitre 2.
- Analyse des changements documentés entre le jour 1 (enquête préliminaire) et le jour 3 (enquête de fin) de la semaine intensive sur les APEG.
- Analyse du classement des éléments fondamentaux des APEG et exemples donnés lors de l'analyse en profondeur des APEG durant la semaine intensive.
- Documentation des projets pilotes d'APEG.
- Notes et contributions des spécialistes du genre.

# 3. OBSERVATIONS FINALES

## Historique de l'élaboration de cette ressource

### Remerciements

Ce parcours de promotion de l'égalité des genres a été réalisé par les collectifs nationaux d'OSC du Mozambique et du Nigeria, de concert avec leurs alliés du gouvernement et des bureaux de pays de l'UNICEF, avec l'appui du secrétariat de *Filles, Pas Epouses* et en collaboration avec des alliés de l'UNICEF aux niveaux mondial, régional et national et avec le soutien de Collective Impact.

Son point de départ a été la concordance entre les missions et les visions du Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants et de l'Initiative Spotlight ONU/UE visant à éliminer la violence contre les femmes et les filles et l'engagement du partenariat mondial *Filles, Pas Epouses* à favoriser l'action de la société civile en faveur de la fin du mariage des enfants. Toutes ces organisations partageaient la même volonté d'appuyer et de renforcer les capacités de collectifs d'OSC d'Afrique en matière de promotion de l'égalité des genres.

Les activités, procédures et outils de la semaine intensive sur les APEG ont été adaptés conjointement par des collectifs nationaux d'OSC et l'UNICEF à partir de [l'outil d'accélération de la transformation du genre](#) du Programme mondial pour la fin du mariage d'enfants (un outil créé par les sièges du Fonds des Nations Unies pour la population [UNFPA] et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance [UNICEF] en collaboration avec Collective Impact).

D'autres précieuses ressources ont été utilisées pour adapter et soutenir ce processus, notamment de nombreuses ressources publiées par le [Programme mondial](#), dont les rapports de pays, les notes techniques et la plateforme d'apprentissage en ligne Agora ; ainsi que des données et des analyses publiées sur le site Web de l'UNICEF, notamment les [profils de pays](#) sous l'angle du mariage des enfants, [les survols régionaux](#) et les analyses sectorielles. Nous remercions également les membres de l'équipe de [Collective Impact](#) qui ont généreusement appuyé le processus et l'adaptation.

Nous tenons à remercier spécialement les membres de la coalition nationale du Nigeria et du Partenariat national du Mozambique, et en particulier les organisations responsables (AMODEFA et CYPF) et les spécialistes du genre du projet : Mwema Nicoleta Uaciquete, Eunice Margarido et Estrela Monica Bila (au Mozambique) et Odonghanro Dorinda, Peace Adebola Okeshola et Zainab Yahaya Tanko (au Nigeria).

## Entamer son propre parcours de promotion de l'égalité des genres

### Les transformations clés observées jusqu'à maintenant

La section suivante fournit un aperçu de certains des changements en matière de compétences, de connaissances et de pratiques de promotion de l'égalité des genres s'étant manifestés pendant le parcours de promotion de l'égalité des genres, en particulier lors de la semaine intensive. Ils ont été compilés à partir d'un mélange d'observations, de notes et d'autoévaluations et visent à encourager les OSC qui songent à s'engager dans leur propre parcours de promotion de l'égalité des genres.

#### 1. Complexité du problème

Dans le cadre de leur parcours de promotion de l'égalité des genres, les participant·es ont souvent renforcé leur compréhension des multiples et divers facteurs du mariage des enfants et constaté que certains étaient plus manifestes que d'autres. Pour remédier aux causes profondes du mariage des enfants, il est important d'être disposé·e à remédier à ces puissants facteurs (bien souvent invisibles), comme le lien entre l'honneur de la famille et la sexualité des filles. Le parcours a permis aux participant·es de mieux comprendre pourquoi il est essentiel pour les APEG de se pencher sur des notions complexes et des tabous.

#### 2. Approches sensibles au contexte et spécifiques à la région concernée

Le parcours a permis aux participant·es de mieux comprendre que les causes du mariage des enfants sont spécifiques à chaque contexte, y compris à l'intérieur d'un même pays. Par exemple, au Nigeria, les membres ont discuté des différences entre le nord du pays, où les normes culturelles et les traditions sont d'importantes causes du mariage des enfants, et l'ouest et le sud du pays, où c'est plutôt le lien entre l'honneur de la famille et la virginité/grossesse d'une fille qui entraîne les mariages d'enfants, comme en témoigne cette expression : « Tu as le bébé, tu maries l'homme qui t'a donné le bébé. » Dans le cadre du parcours de promotion de l'égalité des genres, il est essentiel d'adapter les approches à chaque contexte.

#### 3. Expertise existante des OSC

Les membres d'un collectif ont reconnu la nécessité d'analyser et d'adapter les approches de mobilisation des hommes et des garçons pour transformer les normes à l'appui du pouvoir et des privilèges masculins. Alors qu'il discutait des moyens d'aller au-delà de la simple mobilisation des hommes et des garçons, le collectif s'est rendu compte que l'une de ses organisations membres

avait le potentiel de devenir une importante ressource de connaissances pratiques en promotion de l'égalité des genres, comme elle possédait une certaine expertise dans ce domaine. Ce même collectif a commencé à tirer profit de l'expertise que possédaient certaines organisations membres en matière d'élaboration de programmes visant à changer les normes sociales au niveau communautaire grâce à leur affiliation au réseau Tostan. Alors que, précédemment, chaque organisation membre du collectif avait tendance à travailler de manière individuelle, sans connaître ni exploiter les connaissances et ressources des autres membres du collectif national, le parcours de transformation de la conception des genres a permis d'ouvrir la possibilité d'une plus grande collaboration. Au Nigeria, par exemple, les membres utilisent maintenant un guide personnalisé pour l'animation d'espaces sûrs destinés aux filles, après avoir rassemblé et évalué conjointement les nombreux guides et ressources utilisés par les différentes organisations membres de la coalition.

#### 4. Meilleure compréhension de l'éducation

Le maintien des filles à l'école, en particulier au niveau secondaire, constitue l'un des meilleurs moyens de repousser l'âge de mariage : en moyenne, une fille est 6 % moins susceptible de se marier pendant l'enfance pour chaque année d'études secondaires supplémentaire (L'éducation des filles et le mariage des enfants, Filles, Pas Epouses). Les collectifs qui ont testé le parcours de promotion de l'égalité des genres en étaient déjà pleinement conscients. Lors de la semaine intensive sur les APEG, ils ont pu approfondir encore plus leurs réflexions sur les possibilités qu'offre l'éducation. Les organisations sont allées au-delà de la mobilisation existante des parents, des communautés et des leaders religieux et traditionnels : elles ont commencé à se concentrer sur ce qu'elles pouvaient accomplir, en tant que collectif, pour plaider en faveur de la promotion et le soutien de la scolarisation des filles en vertu de l'égalité des droits pour les filles. Que faudrait-il faire pour accroître la qualité et la pertinence de l'enseignement pour préparer les jeunes à faire des choix éclairés et sûrs concernant les relations sexuelles, le consentement et le mariage ? Comment peut-on encourager les filles à avoir confiance en elles, à développer leurs talents et à aspirer à un emploi officiel et à des postes de direction ?

## 5. Religion et culture

La plupart des collectifs d'OSC nationaux œuvrant à l'égard du mariage des enfants en Afrique considèrent qu'il est essentiel de collaborer avec les leaders religieux et traditionnels. Ces leaders sont les gardien·ne·s de la tradition et des normes sociales. Leurs interprétations des textes religieux, des enseignements et des coutumes contribuent à déterminer quels comportements – et quels choix – sont considérés comme acceptables. Bien souvent, la pression en faveur du mariage précoce est liée à la peur de la grossesse ou de la perte de la virginité avant le mariage, considérées comme un déshonneur dans de nombreuses communautés, que celle-ci ait été choisie, non planifiée ou même forcée. Lors de la semaine intensive sur les APEG et les ateliers d'élaboration de la feuille de route, les organisations membres d'un collectif national ont commencé à critiquer leur propre approche et à pousser la réflexion au-delà de la question de la « mobilisation » des leaders religieux et traditionnels pour examiner la « façon » de les mobiliser. Dans quelle mesure leur travail de mobilisation avait-il une incidence sur le pouvoir et les privilèges de ces leaders ? Dans quelle mesure leur mobilisation a-t-elle renforcé les droits de toutes les filles – indépendamment de leur âge, de leur situation matrimoniale ou de leur fortune – de terminer leurs études et de se prévaloir pleinement de l'ensemble de leurs droits sexuels et reproductifs ?

Lors de ces discussions, les participant·es ont établi un lien intéressant entre le travail de certaines organisations membres avec des groupes confessionnels, comme des groupes religieux pour jeunes, des groupes pour les jeunes filles et des organisations de femmes. Une plus grande participation des jeunes, objectif important en soi, pourrait avoir l'avantage supplémentaire d'encourager les jeunes à mener des actions de plaidoyer efficaces qui amènent les leaders religieux à examiner leurs privilèges et à soutenir le droit des filles de s'exprimer et de choisir.

#### 6. La capacité des filles de s'exprimer et de choisir

Lors du jour 1 de la semaine intensive sur les APEG, une participante a déclaré ceci : « Nous nous assurons d'apprendre aux petites filles à s'exprimer, à acquérir les compétences de communication dont elles ont besoin pour pouvoir négocier. Lorsqu'elles seront en âge d'apprendre les compétences de la vie courante, elles seront capables de dire à leurs parents qu'elles veulent terminer leurs études secondaires et aller plus loin. » Le travail de cette membre était axé sur le maintien des filles à l'école, la fourniture

d'espaces sûrs et l'enseignement de compétences de la vie courante pour « développer des compétences pratiques, connaître leur valeur en tant que petite fille, se connaître elle-même, ce qu'elle doit faire et réaliser, ce qu'elle souhaite réaliser. » Dans la feuille de route pour une action collective de promotion de l'égalité des genres, qui a été développée le jour 3, cette membre s'est engagée à renforcer les capacités au sein de la coalition. Cet engagement se réalisera sous la forme d'un guide d'animation d'espaces sûrs pour les filles. Le guide accordera une place importante à l'éducation complète à la sexualité (ECS) et aux compétences de leadership et de négociation en vue d'accroître l'employabilité des filles et leur capacité à défendre leurs droits. Cela tranche avec l'idée traditionnelle selon laquelle les espaces sûrs sont utilisés pour enseigner aux filles des compétences en production perpétuant des stéréotypes sexistes, par exemple, la fabrication de produits nettoyants, de repas et de casse-croûte à des fins commerciales ou une formation de coiffeuse.

#### 7. Accroître la représentation des femmes et des jeunes membres

À la suite de l'atelier d'autoévaluation organisationnelle, deux collectifs se sont engagés à accroître le nombre de femmes et de jeunes dans leurs rangs. Ils se sont également engagés à appuyer la participation et le leadership des femmes et des jeunes dans les structures de prise de décisions du collectif.

#### 8. Changer les approches et les stratégies

Les diverses activités proposées pour les feuilles de route (compilées lors du jour 3 de la semaine intensive sur les APEG) présentaient un fort potentiel de promotion de l'égalité des genres : les membres ont recensé des possibilités de provoquer des changements dans les structures, les pratiques et les attitudes. Ces actions avaient pour objectif de rééquilibrer l'inégalité des chances et d'accroître le partage des ressources et du pouvoir en faveur des filles, dans toute leur diversité. Au moment de préparer leurs projets pilotes d'APEG, l'étape qui fait suite à la semaine intensive, les membres ont pu proposer des activités en fonction de leur potentiel à catalyser des changements dans les normes et pratiques discriminatoires, tant au niveau individuel qu'institutionnel.

#### Suggestions de lecture

Pour un compte rendu détaillé des parcours de promotion de l'égalité des genres testés au Nigeria et au Mozambique, veuillez lire nos rapports de pays.

## Références

1. UNICEF, *Is an End to Child Marriage within Reach? Latest trends and future prospects*, UNICEF, New York, 2023.
2. A. Kerr-Wilson, A. Gibbs, E. McAslan Fraser, L. Ramsoomar, A. Parke, H. M. A. Khuwaja et R. Jewkes, *What works to prevent violence against women and girls? A rigorous global evidence review of interventions to prevent violence against women and girls*, Pretoria, Afrique du Sud, 2020.
3. *Ibid.*, p. vi.
4. UNICEF, *Being intentional about gender-transformative strategies: Reflections and lessons for UNICEF's Gender Policy and Action Plan (2022-2025). A compendium of papers*, Bureau de la recherche et de la prévision du Centre Innocenti de l'UNICEF, Florence, 2021a.
5. Programme mondial UNFPA/UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, *Note de synthèse sur l'outil d'accélération de la transformation du genre*, 2022.
6. CREA *Feminist Leadership Toolkit, d'après le guide All about power: Understanding social power and power structures* de Srilatha Batliwala.
7. UNICEF, *Vers l'élimination du mariage des enfants : Tendances mondiales et profils de progrès*, UNICEF, New York, 2021b.
8. UNICEF, *COVID-19: A threat to progress against child marriage*, UNICEF, New York, 2021c.
9. UNICEF, 2021b, *op. cit.*
10. SIGI, *Regional report for Africa*, OCDE, 2021.
11. UNICEF, 2021b, *op. cit.*
12. N. Gumbonzvanda, *Conclusions du rapport de l'ambassadrice de bonne volonté de l'Union africaine sur la fin du mariage des enfants*, 2021, p. 42.
13. *Ibid.*
14. R. Kidman, « Child Marriage and intimate partner violence: A comparative study of 34 countries », *International Journal of Epidemiology*, vol. 46, n° 2 (2016), p. 662-675.
15. Torchlight Collective et Groupe de travail sur les MUEPF et la sexualité, *La sexualité des filles et les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés : cadre conceptuel*, 2022.
16. UNICEF, *Le mariage des enfants dans le monde*, 2020.
17. *Filles, Pas Epouses, Une décennie de progrès : Dix ans de Filles, Pas Epouses et du partenariat mondial pour la fin du mariage des enfants*, 2021.
18. S. Jha, Y. Kathurima, E. Lopez Uribe et N. Nthamburi, « Building a global movement to respond to child marriage », *Journal of Adolescent Health*, vol. 70, no 3 (2021), p. S5-S6.
19. N. Gumbonzvanda, 2021, *op. cit.*
20. S. Jha, Y. Kathurima, E. Lopez Uribe et N. Nthamburi, 2022, *op. cit.*
21. Groupe de travail sur les programmes à l'égard des MUEPF et de la sexualité, *Lever les tabous : la sexualité et les approches promouvant l'égalité des genres pour mettre fin aux unions et aux mariages d'enfants, précoces et forcés*, 2019.
22. C. Ridgeway et S. Correll, « Unpacking the Gender System: A Theoretical Perspective on Gender Beliefs and Social Relations », *Gender and Society*, vol. 18, no 4 (2004), p. 510-531.
23. L. Heise, M. E. Greene, N. Opper, M. Stavropoulou, C. Harper, M. Nascimento et D. Zewdie, pour le compte du Gender Equality, Norms, and Health Steering Committee, « Gender inequality and restrictive gender norms: Framing the challenges to health », *The Lancet*, vol. 393 (2019), p. 2440-2454.
24. N. A. John, K. Stoebenau, S. Ritter, J. Edmeades et N. Balvin, *Gender Socialization during Adolescence in Low- and Middle-Income Countries: Conceptualization, influences and outcomes*, *Innocenti Discussion Paper 2017-01*, Innocenti Discussion Paper 2017-01, Bureau de la recherche et de la prévision du Centre Innocenti de l'UNICEF, Florence, 2017.
25. Women's Health West, *What is the difference between gender equity and gender equality. What does this have to do with violence against women?*, Melbourne, 2019.
26. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, *Note technique sur les approches transformatrices du genre dans le cadre du programme mondial pour mettre fin au mariage d'enfants (phase 2) – résumé pour les praticiens*, 2020.
27. A. Muralidharan, J. Fehringer, S. Pappa, E. Rottach, M. Das et M. Mandal, *Transforming gender norms, roles, and power dynamics for better health: Evidence from a systematic review of gender-integrated health programs in low- and middle-income countries*, Washington DC, Futures Group, Health Policy Project, 2015.
28. E. Hillenbrand, N. Karim, P. Mohanraj et D. Wu, *Measuring gender-transformative change: A review of literature and promising practices*, CARE USA, 2015.
29. Nations Unies, <https://www.un.org/development/desa/youth/what-we-do/faq.html>.
30. *Filles, Pas Epouses, Rapport d'Impact 2021, 2022*, p. 26-27.
31. Cette définition des approches promouvant l'égalité des genres est tirée du rapport *Lever les tabous, opt. cit.*
32. UNICEF, *Gender Policy and Action Plan Compendium*, Bureau de la recherche du Centre Innocenti de l'UNICEF.
33. Pour les ressources de l'Inter-Agency Gender Working Group (IGWG), voir : <https://www.igwg.org/training/programmatic-guidance>.
34. S. Amin, N. Asadullah, S. Hossain et Z. Wahhaj, *Can conditional transfers eradicate child marriage?*, document d'orientation no 118 de l'Institut pour l'étude du travail, Bonn, 2016.
35. Concerned for Working Children, *Young Voices – National Report: Submission to the Task Force examining Age of Marriage and Other Concerns*, 2020.
36. Ces aperçus statistiques ont été publiés en juin 2022.
37. Publié par l'UNICEF en septembre 2022.
38. Programme mondial UNFPA-UNICEF visant à mettre fin au mariage d'enfants, 2019, *op. cit.*
39. R. W. Connell, *Masculinities*, 2e édition, University of California Press, Berkeley, 2005.
40. Conseil de l'Europe, *Questions de genre, Les masculinités*.
41. T. Abramsky, C. H. Watts, C. Garcia-Moreno, K. Devries, L. Kiss, M. Ellsberg, H. A. Jansen et L. Heise, « What factors are associated with recent intimate partner violence? findings from the WHO multi-country study on women's health and domestic violence », *BMC Public Health*, vol. 11, p. 109.
42. Torchlight Collective et Groupe de travail sur les MUEPF et la sexualité, 2022, *op. cit.*

**« IL EST IMPOSSIBLE  
DE METTRE FIN AU  
MARIAGE DES ENFANTS  
SANS REMÉDIER AUX  
CAUSES PROFONDES DES  
INÉGALITÉS DE GENRE,  
TOUT COMME IL EST  
IMPOSSIBLE DE RÉALISER  
L'ÉGALITÉ DES GENRES  
SANS REMÉDIER AU  
MARIAGE DES ENFANTS. »**

**UTILISER L'ACTION COLLECTIVE  
PROMOUVANT L'ÉGALITÉ DES  
GENRES POUR REMÉDIER  
AU MARIAGE DES ENFANTS  
ET FAIRE PROGRESSER LES  
DROITS DES FILLES**

**Un guide en 7 étapes**

*Filles, Pas Epouses* est un réseau mondial de plus de 1 600 organisations de la société civile oeuvrant dans plus de 100 pays pour mettre fin au mariage des enfants et permettre aux filles de réaliser leur plein potentiel.



Le Partenariat  
Mondial pour la  
Fin du Mariage  
des Enfants

Publié en mai 2023 par  
*Filles, Pas Epouses*  
Seventh Floor  
65 Leadenhall Street Londres,  
EC3A 2AD  
Royaume-Uni

 0203 725 5858

 0207 603 7811

 [www.GirlsNotBrides.org](http://www.GirlsNotBrides.org)

 [info@GirlsNotBrides.org](mailto:info@GirlsNotBrides.org)

 [GirlsNotBrides](https://twitter.com/GirlsNotBrides)

 [www.facebook.com/GirlsNotBrides](https://www.facebook.com/GirlsNotBrides)

*Filles, Pas Epouses* est une société à responsabilité limitée par garantie (numéro d'enregistrement : 8570751) et un organisme caritatif agréé en Angleterre et au Pays de Galles (numéro d'enregistrement : 1154230).